

GUY LATROUPE

Vice-Président de l'Association Les Nids

& Ensemble comme les autres



Guy LATROUPE

Vice-Président de l'Association Les Nids

Ensemble
& **comme les autres**

Les Nids :

80 ans au service de l'enfance et de la famille



AVANT-PROPOS

Il fallait tout le talent - mais aussi le courage de notre ami Guy LATROUPE pour oser écrire l'histoire des Nids et devenir, à son tour, « l'historien qualifié » de l'Institution, comme l'avait été, en son temps, Jack WILSHAW, lui aussi si dévoué aux Nids.

Travail accompli, travail particulièrement réussi ; bravo ! Et un grand merci à l'ami Guy ; un grand merci aussi à la Présidente Colette BLOCH pour avoir eu l'intelligence d'initier et de commander un tel projet.

C'est pour l'auteur l'occasion de magnifier, à juste titre, la merveilleuse et extraordinaire aventure de Madeleine LECOEUR et des pionniers qui l'ont aidée à ses débuts ; leur vie entière a été une vie de « don total de soi » et de « partage ».

Et l'auteur de nous exposer alors, de façon claire et vivante, les nombreuses réalisations effectuées par l'association dans les quatre-vingts années qui viennent de s'écouler.

Là encore, c'est un hommage particulièrement justifié à l'égard de tous ceux qui ont permis et assuré la longue et constante évolution de l'association, au rythme de l'évolution de la société, dans l'esprit voulu par la fondatrice.

Que de chemin parcouru, il est vrai, depuis 1931 !

Remercions-en tous les acteurs : éducateurs, directeurs, chefs de service, agents d'entretien, responsables à tous les niveaux, familles d'accueil, bénévoles divers (Conseil, soutien scolaire, etc.), autorités de tutelle, financeurs publics, soutiens financiers privés, donateurs, amis nombreux, et de tous horizons.

Et je ne saurais pour autant oublier les « Anciens », regroupés dans une association créée par Mademoiselle LEMIRE, et présidée aujourd'hui par la toujours dynamique Lysiane QUARTON, si dévouée, elle aussi, aux Nids.

Message de confiance en l'avenir, telle doit être, en définitive, notre conclusion, à la lecture même de ce passionnant ouvrage.

Les Nids seront capables, même dans un contexte économique devenu très difficile, de construire et d'écrire leur avenir.

Car, il y aura toujours des femmes et des hommes pour penser, et agir en conséquence, que la vie n'est belle, et ne mérite d'être vécue, que si on sait lui donner un sens.

Pierre EMO
Président d'Honneur de l'Association Les Nids



DEDICACE

A Madame Colette BLOCH :

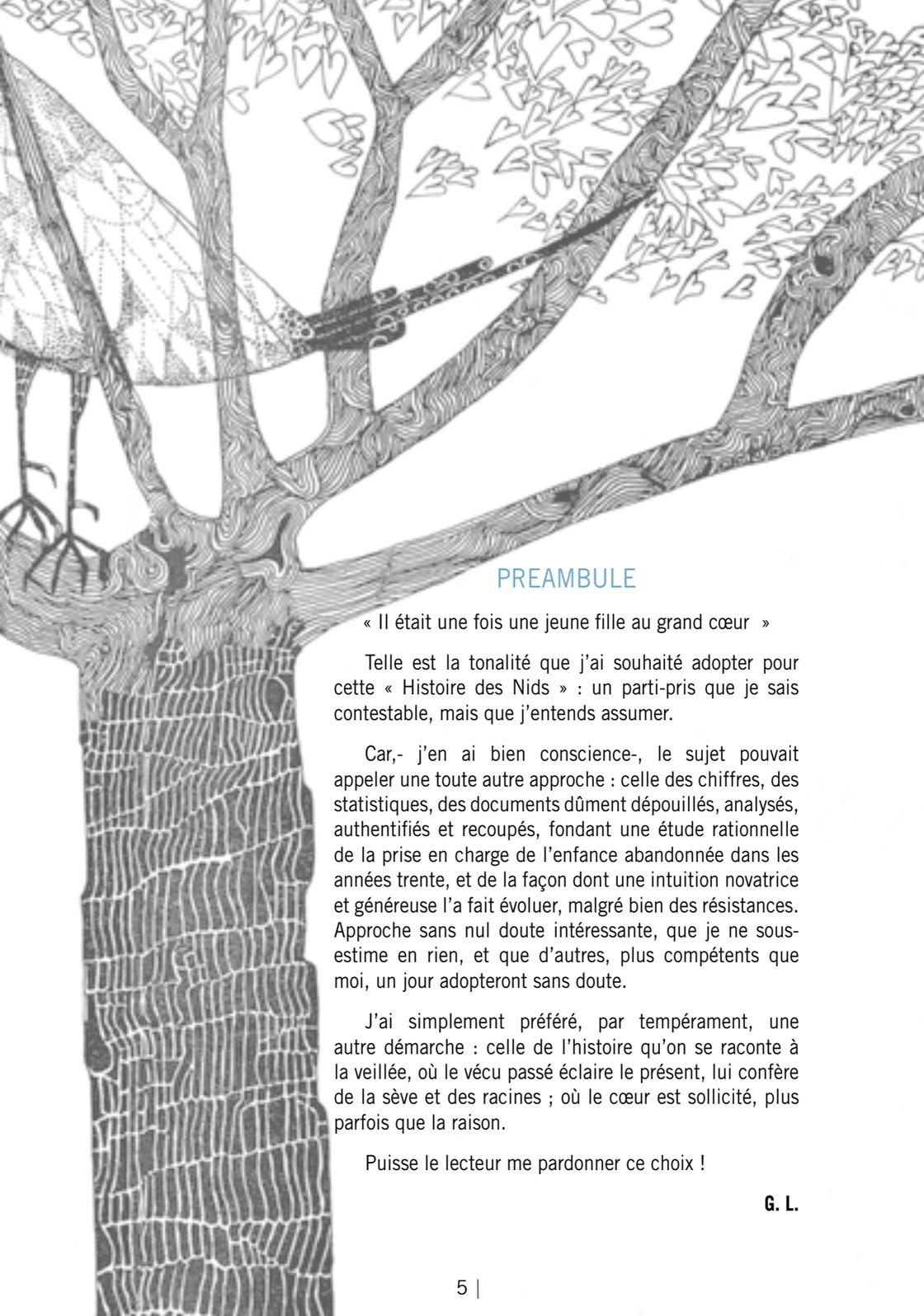
alors Présidente des Nids, elle a souhaité que fût écrit ce témoignage ;

A ceux qui l'ont précédée,

Dans la Foi des fondateurs ;

A ceux qui lui succèdent et lui succéderont,

Dans l'Espérance qui donne le cap.



PREAMBULE

« Il était une fois une jeune fille au grand cœur »

Telle est la tonalité que j'ai souhaité adopter pour cette « Histoire des Nids » : un parti-pris que je sais contestable, mais que j'entends assumer.

Car,- j'en ai bien conscience-, le sujet pouvait appeler une toute autre approche : celle des chiffres, des statistiques, des documents dûment dépouillés, analysés, authentifiés et recoupés, fondant une étude rationnelle de la prise en charge de l'enfance abandonnée dans les années trente, et de la façon dont une intuition novatrice et généreuse l'a fait évoluer, malgré bien des résistances. Approche sans nul doute intéressante, que je ne sous-estime en rien, et que d'autres, plus compétents que moi, un jour adopteront sans doute.

J'ai simplement préféré, par tempérament, une autre démarche : celle de l'histoire qu'on se raconte à la veillée, où le vécu passé éclaire le présent, lui confère de la sève et des racines ; où le cœur est sollicité, plus parfois que la raison.

Puisse le lecteur me pardonner ce choix !

G. L.

HISTOIRE des NIDS

<i>Incipit</i>		p. 9
Les origines (1931/46)		p. 11
Chap. 1	Une intuition révolutionnaire (1931/36) Une vocation exceptionnelle ; Une idée (alors) novatrice ; Les premiers accueils ; Des résistances à vaincre.	p. 12
Chap. 2	Les premiers pas de l'Association (1936/39)	p. 17
Chap. 3	La guerre : survivre ! (1939/46) L'Exode (1939/40) ; « Chez soi » (1940/44) ; Nouvel exode (printemps 1944) ; Retour définitif et lueurs d'espoir (1944/46).	p. 21
L'enracinement (1946/83)		p. 27
Chap. 4	La vie de château	p. 28
Chap. 5	Une Association reconnue Habilitation officielle (1946) ; Mise en place des services associatifs ; Reconnaissance d'utilité publique (1960).	p. 31
Chap. 6	L'air du large ! Les Foyers familiaux : - Doudeville ; - Bosville (puis Longueville) ; - Etouteville. Le village d'enfants de Duclair ; Le service de placement familial.	p. 38
Chap. 7	La fin d'une époque De Me BUAILLE à Me EMO (1978) ; L'effacement discret des pionniers (1979) ; Le décès de Mlle LECOEUR (1983).	p. 42

L'expansion (1983/2000)		p. 45
Chap. 8	On déménage !	p. 46
Chap. 9	Vers la mer !	p. 49
Chap. 10	Nouveaux horizons L'AEMO ; Le CHRS d'Alençon ; L'insertion.	p. 51
Chap. 11	Des bénévoles aux « Pros » La professionnalisation	p. 56
Vers de nouveaux horizons (2000/11)		p. 59
Chap. 12	Qui sommes-nous ?	p. 60
Chap. 13	Nouveaux partenaires Jumelage franco/suisse ; Le Sénégal ; Puis Madagascar ; Le département de l'Eure ; L'AHEAD du Havre ; L'AAEP de Dieppe.	p. 62
Chap. 14	« Pourquoi vous faites tout ça pour moi ? »	p. 65
Chap. 15	Le secteur médico-social	p. 69
Chap. 16	21 ^{ème} siècle : nouveaux défis De Michel SAILLARD à Colette BLOCH (2005) ; De Bernard VOSSIER à Jérôme PALIER (2007).	p.72
Conclusion	Vers l'avenir ! Collaborer au Service public sans perdre son âme ; Conserver (ou retrouver ?) la Foi (un peu folle) des pionniers.	p. 74
Compléments :		
	1. Chronologie	p. 75
	2. Témoignages	p. 76
	3. Des femmes et des hommes qui ont fait Les Nids	p. 85
	4. Les Statuts primitifs	p. 87
	5. La Charte de 1990	p. 95
	6. Les Nids en 2011	p. 97
	7. Lexique	p. 99
	8. Bibliographie	p. 100



INCIPIT

Mont-Saint-Aignan, le 27 Janvier 2009 ; on inaugure ce jour le Siège social rénové de l'Association. Point de luxe tapageur, ni de confort excessif, certes; mais une esthétique de bon aloi, propre à favoriser un travail et une réflexion de qualité ; un équipement moderne, simplement efficace, ouvert sur les plus récentes technologies informatiques. C'est qu'il faut gérer près de neuf cents salariés, répartis sur tout le territoire régional, dans une bonne trentaine de maisons et services !

Les personnalités locales sont présentes. Les discours, - élogieux -, se succèdent, avant le verre convivial et les petits fours. De gaspillage, point, encore une fois, mais la célébration d'une étape importante dans la vie d'une institution florissante, installée, connue et reconnue.

15 Octobre 1931, Rouen, au troisième étage d'un immeuble de la rue Roulland ; un grenier aménagé, qu'on imagine volontiers assez modeste. Madeleine LECOEUR s'installe, avec deux fillettes et un garçonnet qu'elle souhaite accueillir et éduquer, afin que ces enfants n'aient pas à subir l'éclatement de la fratrie en plus du traumatisme de la disparition de leurs parents. Humblement, dans la plus grande discrétion, sans que nul, - et pas même Madeleine LECOEUR -, n'en ait conscience, l'aventure des Nids vient de commencer.

Quelles intuitions novatrices, quels dynamismes, quels élans de générosité, faudra-t-il pour tisser le lien qui unit deux scènes aux tonalités si dissemblables ? Quelles révoltes parfois ? Quelles compétences aussi, et quels professionnalismes ?

C'est ce que nous allons tenter de découvrir ; sans oublier cette troisième image, si souvent évoquée par Madeleine LECOEUR elle-même, et qui contient sans doute en germe la réponse à nos interrogations : « Mon plus gros choc, écrit-elle, fut, au Noël de mes six ans, d'apprendre que les cinq marmots de notre laveuse (veuve sans allocations) n'avaient reçu aucun cadeau ... du Ciel ! C'est bon pour les gosses de riches, ça, me jeta la mère, comme une gifle, en tordant de ses bras musclés nos draps dans un bac d'eau glacée. Je découvris là toute l'injustice, tout le péché du monde, à travers l'amertume d'un cœur de maman ; et je ne pus jamais oublier l'injure qu'elle me jeta. »



1931
1946

Les origines

« *Je voudrais être un cœur qui
bat sous la souffrance universelle* »

Madeleine LECOEUR

Une intuition révolutionnaire

Madeleine LECOEUR naît avec le siècle, le 14 Janvier 1900, dans une famille aisée d'industriels rouennais : usines à Bapeume, patrimoine immobilier en ville de Rouen, et la grande demeure familiale de Calleville, près de Brionne, dans l'Eure. Elle recevra l'éducation exigeante et stricte traditionnelle dans son milieu social ; venant enrichir un caractère naturellement bien trempé, celle-ci engendre le tempérament exigeant, autoritaire, parfois cassant, dont témoignent ses contemporains, mais qu'illuminent une inlassable bonté, et cette capacité à aimer qui sera le fondement de toute son œuvre.

Voici la fillette atteinte d'une grave maladie, alitée pour un an, bloquée dans le plâtre ; on craint qu'elle ne marche jamais plus. Longues, longues journées de découverte de la souffrance, physique et morale ; de retour aussi sur ce traumatisme initial du Noël de ses six ans, qui lui a révélé toute l'injustice du monde ; lente maturation d'une vocation.

De cette maladie, elle gardera des séquelles toute sa vie durant, mais elle les surmonte avec courage, révélant ainsi la force de son tempérament : celui des créateurs ! Et Dieu sait qu'il lui en faudra, du tempérament et du courage, pour vaincre les obstacles qui vont s'accumuler sur sa route !

Femme de rigueur, de devoir, d'exigences morales ? Sans aucun doute, mais deux traits de sa personnalité viennent, sinon contredire, en tout cas fortement nuancer le portrait, et peut-être, au-delà d'apparentes ruptures, lui conférer son unité profonde.

Car Madeleine LECOEUR est fantasque, imaginative, artiste en un mot, au rebours de toutes les conventions de son milieu social. Elle joue du piano et chante, bien au-delà des rudiments qui servent trop souvent d'alibi artistique dans l'éducation bourgeoise d'alors. Surtout, elle est poète, écrit des vers, qui seront publiés en un recueil : « Feuilles au vent ». Elle y dit ses joies, ses enthousiasmes, parfois aussi ses doutes ou ses découragements, et ne craint pas, - ô simplicité des cœurs droits !-, de s'y adresser d'égal à égal à ses illustres devanciers, tels Marie NOEL, RIMBAUD, ou même St. JOHN PERSE !! Et puis elle peint : natures mortes, sous-bois du parc de Mont-Saint-Aignan, où elle demande, - exige ? -, que lui soient apportés pinceaux et chevalets.

Il faut enfin parler de la Foi chrétienne sans laquelle Madeleine LECOEUR ne serait pas tout à fait elle-même. Non pas la religion plus ou moins teintée de morale bien-pensante qu'intègre alors toute éducation bourgeoise conventionnelle ; non, la Foi, réelle, profonde, tonifiante, qui aimante toute une vie et lui donne son sens : celui de l'Espérance chrétienne. « Je crois en l'immense bonté d'un Dieu

père, nous aimant chacun comme un enfant unique. Croire cela m'a fait tenir dans mes épreuves, connues ou secrètes, ne pas me révolter devant les larmes ».

Il ne s'agit certes pas ici de récupération ; mais nier ou ignorer ces « racines chrétiennes », refuser de voir ou reconnaître la part des valeurs évangéliques dans l'élan initial, serait tout simplement occulter une vérité élémentaire.

Pendant que grandit la petite Madeleine et que mûrit lentement sa vocation, quelle est, dans ces années de l'entre deux guerres, la situation de l'enfance en danger ou abandonnée ?

Les orphelins de guerre sont évidemment nombreux au lendemain du premier conflit mondial, et le contexte socio-économique est difficile, qui culminera en 1929 avec la Crise venue,- déjà -, des Etats-Unis.

Quant aux enfants abandonnés, souvent nés hors mariage, ou dans des familles rongées par l'alcoolisme, ils sont les « enfants du péché » et, à ce titre, marginalisés.

Les uns et les autres sont « accueillis » dans de vastes orphelinats, dont on ne sait pas toujours très bien s'ils sont lieux d'accueil et d'éducation, ou de sanction et d'exclusion. Ils ont, certes, le mérite d'exister, et parfois même d'apporter aux enfants un certain entourage affectif. Ils assurent en tout cas le minimum vital : nourriture, logement, et l'apprentissage qui fera le plus souvent de ces enfants un petit personnel docile et peu rémunéré. Et tout cela en interne, à l'écart des enfants des « bonnes familles », derrière des barrières sociales infranchissables et rassurantes. Les enfants sont en outre séparés par sexes, et subissent donc la dislocation de la fratrie en plus du traumatisme de la disparition des parents : « les frères vivaient d'un côté, les sœurs de l'autre ; un numéro sur une plaque leur servait de médaille de baptême. Ils avaient perdu tout leur passé » (Emile GROULT).



Melle LECOEUR à 40 ans

C'est à ce système inique qu'au nom de la Justice, plus encore que de la Charité, Madeleine LECOEUR a décidé de s'attaquer : faire vivre ces enfants « ensemble et comme les autres », les aimer au sein d'une structure aussi proche que possible de la structure familiale. Ce faisant, elle se heurte frontalement aux préjugés de sa caste : pas d'accueil sous un même toit d'enfants des deux sexes ! On a parlé à ce sujet d'une lettre sévère de l'Archevêque de l'époque. Elle n'a laissé aucune trace dans les archives, mais, réelle ou imaginaire, elle illustre bien une obsession bourgeoise devant laquelle d'ailleurs Madeleine LECOEUR devra céder, au moins pour un temps.

Plus grave encore, elle renverse les barrières sociales en inscrivant ces enfants dans les mêmes écoles, les mêmes centres de loisirs, que ceux des familles restées dans le droit chemin ; en habitant aussi avec eux le même quartier bourgeois !...

Dès ses vingt ans, sa résolution est prise : « me garder pour les petits qui n'avaient plus de maman ». Elle poursuit donc une double formation d'institutrice et d'infirmière, malgré une rechute de sa maladie d'enfance. Puis les circonstances, - la Providence ?-, vont accélérer les choses.

A Calleville, là où se trouve la grande demeure familiale, le Curé vient de recueillir au presbytère le petit Jacques et sa sœur, dont la mère, déjà veuve, vient de mourir de tuberculose. Accueil évidemment très provisoire. Dans le même temps, Madeleine LECOEUR apprend, - comment ? -, qu'une petite Bretonne, originaire de Lannion, sera prochainement déposée dans un orphelinat parisien. Or, Mlle LECOEUR est propriétaire d'un immeuble rouennais, 11 rue Roulland, donné par sa mère. Les loyers des deux premiers étages lui fourniront un minimum de subsides, et elle s'installera avec les trois enfants au troisième étage, dans le grenier réaménagé. C'est chose faite le 15 Octobre 1931. Les Nids viennent de naître, « aussi discrets qu'in-conformistes, ils avaient germé dans mon cœur d'enfant, révolté de ce qui ne semblait alors troubler personne » (Mlle LECOEUR).

L'accueil de l'opinion publique s'avère contradictoire : très vite se répand la rumeur, dans les classes populaires, selon laquelle « rue Roulland, on prend garçons et filles de tout âge et pour rien ! ». C'est ainsi que dès 1932, six autres enfants (des filles) rejoignent le groupe initial ; il y en aura vingt-six en tout entre 1931 et 1935. Madeleine adopte personnellement sept filles, en fait adopter d'autres par des foyers (chrétiens) sans enfants, souhaitant guérir l'un par l'autre ces deux maux de la société : couples stériles d'une part, enfants abandonnés d'autre part.

Les plus grands garçons sont dirigés vers les « Orphelins apprentis d'Auteuil », à Paris, l'œuvre alors menée par le Père BROTTIER dont Madeleine LECOEUR est très proche.



Dans la « bonne société rouennaise » en revanche, l'opinion se déchainait : à l'âge de quatre ans (!) la présence du petit Jacques parmi toutes ces filles devenait objet de scandale, prétexte surtout pour attaquer une institution qui brisait à ce point les tabous sociaux. « Avec bien des larmes », dit-elle, Madeleine LECOEUR se résigna donc à faire adopter le petit Jacques. Entré plus tard chez les moines de Saint Wandrille, il y sera l'une des victimes des bombardements de 1944.

Aussi contestée soit-elle, Madeleine LECOEUR n'est cependant pas seule. Deux employées de maison la secondent : une fillette de quatorze ans (!) « illettrée mais costaute », qu'une famille (trop) nombreuse lui a confiée, afin qu'elle soit éduquée et nourrie ; puis une jeune femme de vingt-neuf ans, « à jambe de bois, seule au monde, cœur d'or et bonne manuelle ; quand, dix-huit mois plus tard, je lui fis faire une jambe artificielle, elle sanglota de joie et nous fûmes heureux ». Deux amies, Sabine de FOUGY et Madeleine THUILLIER, assurent un soutien scolaire à des enfants souvent très en retard sur ce point. Paul MATTHIEU, jeune avocat, l'aide de ses conseils, et le si précieux docteur NEEL veille,- bénévolement bien sûr-, sur la santé de tout ce petit monde. Elisabeth LEFOURNIER, jeune professeur de Lettres, consacre déjà toutes ses vacances d'été à l'œuvre de son amie ; nous la retrouverons un peu plus loin. Un aumônier enfin, le Père CORDIER, a été désigné par l'Archevêque, et semble jouer un rôle important. Ainsi, tous les enfants qui arrivent se voient imposer le Baptême : violation inacceptable ? Sans aucun doute, mais qu'il convient de replacer dans le double contexte d'une autre époque, et de convictions qui conduisent à une autre perception de l'éducation.

Et les finances ? Les revenus des loyers de la rue Roulland, même augmentés de ceux d'un immeuble voisin racheté à vil prix, s'avèrent vite insuffisants. La mère de Madeleine se montre souvent généreuse, ne serait-ce qu'en accueillant tout le monde à Calleville durant l'été, mais là encore, les limites sont vite atteintes, d'autant que Pierre, le frère de Madeleine, ne voit pas toujours d'un très bon œil cette dilapidation de l'héritage. Des dons, ponctuels mais providentiels, viennent toujours, parfois à la dernière minute, assurer les échéances essentielles !...

Tout cela cependant est bien fragile ! Une démarche a donc été tentée auprès de la « Caisse de Compensation » en vue d'obtenir des Allocations familiales. Mais celles-ci sont réservées aux seuls salariés, qualité que ne possède pas Mlle LECOEUR : « Sans salaire, pas de sursalaire » a finement répondu l'Inspecteur !.. ».

Nous sommes en 1936. « Prenez existence légale, et je vous défendrai » a dit Paul MATTHIEU.

Les premiers pas de l'Association

Les Statuts initiaux, rédigés par Paul MATTHIEU, sont déposés à la Préfecture de Rouen le 27 Avril 1936 : Association privée, conforme à la Loi de 1901, « sans but lucratif » (!) Madeleine LECOEUR est la première Présidente ; ainsi l'a voulu Paul MATTHIEU : « C'est vous qui ferez le boulot, simplifiez-vous donc la vie ! »

Arrêtons-nous un instant sur ces premiers statuts, dont nous donnons en annexe une émouvante photocopie : texte recopié à la plume « sergent-major », très probablement de la main même de Mlle LECOEUR. Notons la dénomination retenue (art.3) : « Les Nids, foyer de l'enfance orpheline et abandonnée » ; et surtout les objectifs que l'on se donne (art.2) : « recueillir en vue d'adoption les enfants abandonnés ; dépister les maltraitances, afin de les signaler aux autorités judiciaires, afin que celles-ci retirent les enfants à leurs parents et les confient à l'œuvre ».

Cette reconnaissance légale, pour précieuse qu'elle soit, n'apporte guère de moyens d'existence. La solution viendra des trois immeubles que possède désormais Madeleine LECOEUR dans le quartier Saint Gervais de Rouen. Elle y organise des petits appartements meublés, et se fait ainsi reconnaître « travailleuse indépendante, logeuse en garnis ». « Le budget s'en éclairait, note-t-elle avec humour, non ma réputation ! ». En tout cas, ce nouveau statut lui permet d'accéder aux fameuses allocations jusqu'alors refusées.



Tante Lisbeth



Avant l'adoption il y a donc une pouponnière

Une bonne vingtaine d'enfants est là désormais, qui vit du travail de sa tutrice : ensemble et comme les autres ! Un second foyer familial s'est ouvert chez Mlle ALLAIRE, qui va accueillir onze enfants, dont deux petites handicapées qu'elle adoptera par la suite.

Cependant, la santé de Mlle LECOEUR demeure fragile. En Janvier 1939, un collapsus cardiaque a failli l'emporter. Heureusement, voici qu'arrive, définitivement cette fois, Elisabeth LEFOURNIER, qui devient très vite « tante Lisbeth », avec son expérience pédagogique, sa santé à toute épreuve, et son caractère, bien marqué mais cependant plus souple. Elle était née à Dinan en 1909. Etudes chez les Ursulines, qui la mènent au Baccalauréat en 1925 (un des premiers Bac. féminins en France !). Elle poursuit sa formation à l'Université de Rennes et devient professeur de Français/Latin.

Des amis communs vont lui faire rencontrer Madeleine LECOEUR en 1931. Elle se passionne aussitôt pour l'œuvre de sa nouvelle amie, et dès 1932, lui consacre bénévolement la totalité de ses vacances estivales. En 1938, sa mère, dont elle se sentait en charge, meurt. En quelque sorte libérée, elle décide alors de se consacrer entièrement aux Nids.

« Consécration » est bien le mot qui convient, avec toute la force de sa connotation religieuse ; car la Foi d'Elisabeth LEFOURNIER est profonde, qui la motive, et sa démarche assez comparable à une entrée en Religion. Elle a auparavant vendu tous ses biens et fait don aux Nids des sommes recueillies, comme de sa personne.

Elle devient alors la collaboratrice la plus immédiate de Madeleine LECOEUR, avec son dynamisme, son énergie, ses compétences pédagogiques. Sans ce « Saint François d'Assise féminin » murmure-t-on, Les Nids n'auraient peut-être pas tenu ! Elle prend en 1964 la direction du Centre éducatif de Mont St Aignan, fonction qu'elle assumera jusqu'en 1978, date à laquelle elle se retire dans un modeste logement de la rue Jean Revel, restant cependant très attentive à réunir les Anciens. Elle jette ainsi les bases de l'Amicale qui existe encore aujourd'hui.

Elle disparaît à l'aube du nouveau siècle, le 4 Janvier 2000. Dans un écrit de 1991, elle revient sur ces appellations familiales dont on use aux Nids, qu'elle pense un peu « désuètes ou usurpatrices » aux yeux des jeunes éducateurs : Mamé, Bonne Mamé, les tantes Lisbeth, Juliette, Colette. Sans doute s'agit-il de recréer, autant que faire se peut, un cadre familial, sans pour autant se substituer aux parents, irremplaçables malgré tout.

Dans son souci de privilégier l'adoption, - solution la plus propice à la reconstitution d'une famille durable -, Madeleine LECOEUR a quelque temps collaboré, de 1937 à 1939, avec la « Fondation d'Heucqueville », sise à Paris, dans le 16^{ème} arrondissement, et dont le but est justement de favoriser les adoptions.

La dérive proviendra d'une recherche trop systématique d'enfants « adoptables » : garantis en bonne santé, préservés de toute tare héréditaire, souvent issus de la bonne société qui les rejette toutefois parce que fruits de l'adultère.



Paulette Noël	Marguerite Noël	Denise Kion	Raymonde Maret	Bernadette Kuchet	Hélène Leriché		
Yvonne Durand	Mlle Lecœur	Monique Demange	Renée Pain	Carole Lisbeth	Odile Maret		
	Dominique Charnier						Antoinette Leriché
	Marie-Ghèrèse Pacine		Marie-France Duffat		Colette Lebaron		Chantal Lecœur

Et les autres enfants, ceux dont les origines sont beaucoup moins recommandables et que la vie a,- déjà-, cassés ?

Bien entendu, les parents adoptants doivent verser de très fortes sommes. De plus, le docteur Georges d'HEUCQUEVILLE, neveu et successeur du fondateur, Raoul, dit son admiration pour les chercheurs allemands, et donne un enseignement sur l'hérédité, l'hygiène raciale et l'eugénisme !...

A l'évidence, la sincérité, voire la naïveté, de Madeleine LECOEUR s'est laissée bernier, instrumentaliser comme fournisseur par une institution dont les valeurs sont diamétralement opposées aux siennes. Dès 1939, plus aucune relation n'apparaît avec cet organisme pour le moins douteux.

Ainsi l'Association prenait-elle forme et quelque vigueur. La guerre hélas allait freiner son essor et la contraindre à quatre années d'épreuves.

La guerre : survivre !

« Nous passons tout l'hiver 1940 chez Bonne Mamé, à Calleville. Tante Lisbeth fait la classe. Nous sommes dix-sept » (Mlle LECOEUR)

Au printemps, l'avance allemande va les décider à partir vers l'Ouest : premier exode à Saint-Aubin-d'Aubigné, près de Rennes, où les accueillent à bras ouverts deux vieilles amies de Tante Lisbeth ; deux tantes de plus, auxquelles s'ajoute un Oncle Victor si affectueux, fournisseur de fruits, de légumes, de volailles, d'œufs. Une sorte d'âge d'or dans le contexte de l'époque !



Tante Lisbeth fait la classe

En octobre cependant, c'est le retour à Rouen, rue Roulland, là où l'on est « chez soi ». Angoisses des bombardements, de l'occupation, du ravitaillement précaire un peu moins précaire toutefois grâce aux envois discrets de l'Oncle Victor.

Et les adoptions continuent : la guerre fournit son lot d'orphelins et d'enfants abandonnés ! Les Nids ont-ils alors, comme tant d'autres, contribué à cacher des enfants juifs ? Il ne le semble pas, mais rien ne prouve qu'ils ne l'eussent pas fait si l'opportunité s'en était présentée.

Quelles sont alors les ressources dont vit, -ou survit-, la maisonnée ? Il y a toujours la générosité de l'Oncle Victor, ainsi que la culture d'un champ à Calleville. En tant qu'association 1901, Les Nids peuvent aussi recevoir dons et legs : plus fréquents sans doute qu'on ne l'imagine, même en ces temps troublés, mais bien aléatoires cependant ! Plus régulières, les Allocations familiales conquises grâce au nouveau statut « professionnel » de Madeleine LECOEUR. Quelques aides financières ou en nature du Secrétariat à la Famille et du Secours national. Enfin, les allocations de Réfugiés pendant les périodes d'exode.

19 Avril 1944 : le terrible bombardement qui détruit une bonne partie du centre de Rouen. Nouvel exode, d'abord au manoir d'Incarville, puis près de Vernon. Proximité des combats, approvisionnement incertain, logements plus que précaires, incertitudes quant à l'avenir.

Retour à Rouen à l'Automne, pour y trouver les immeubles soit sinistrés, soit occupés par des réfugiés. Hébergement provisoire dans une grande maison délabrée à Bois-Guillaume, 24 rue Herbeuse. La santé de Mlle LECOEUR est très altérée. « C'était vraiment le dénuement et l'angoisse, la totale pauvreté » écrit alors Tante Lisbeth.





Conférence au sommet (ou presque) ! Tante Colette et Tante Lisbeth

Deux tristes nouvelles vont encore s'y ajouter : la mort du petit Frère Jacques, victime du bombardement de Saint-Wandrille, et celle du Père CORDIER, mystérieusement assassiné dans le Sud de la France.

Quelques réconforts malgré tout dans cette sombre période : deux nouvelles personnes pour renforcer l'encadrement, Marie-Jeanne KERVISIC (Mie-Jeanne), jeune institutrice bretonne de Tréguier, et Mme de LOGIVIERE (Tante Colette).

Colette de LOGIVIERE était née à Boismont, dans la Somme, en 1906. Le décès de son père alors qu'elle est encore jeune, la contraint d'abord à prendre en mains l'exploitation agricole familiale. Puis elle entreprend une formation d'éducatrice à l'école de Toulouse et se spécialise, avec le Dr HOFFER, dans la rééducation des enfants handicapés.

Elle arrive aux Nids en Mars 1945, et s'installe rue Jean Revel (ex rue Roulland) avec son « foyer » de treize (!) enfants à élever, en même temps qu'elle se préoccupe de trouver, dans la France entière, des possibilités d'accueil et d'adoption. Dès 1958, Tante Colette anime un « Service de surveillance », conforme à la nouvelle législation. Il deviendra en 1967, toujours sous sa direction, « Service de placement familial ».

Elle prend sa retraite en 1979, et disparaît le 15 Mai 1985.

Revenons à l'Automne 1944 pour évoquer encore l'assistance toujours si dévouée de « Captain PIERCE », de l'armée américaine, installée dans l'hôpital tout proche. « Période si rude, mais que nous traversions gaiement malgré tout » écrit encore Tante Lisbeth.

Il fallait cependant sortir au plus vite de cette situation douloureuse, afin d'être à même de répondre aux si nombreuses sollicitations de l'après-guerre. Et pour commencer, trouver un lieu où s'enraciner durablement.

1946
1983

L'enracinement

« *Comment pourrait battre
Un cœur sans espoir ?
Ce ne serait plus qu'un oiseau sans ailes,
Un arbre sans feuilles,
Un ciel sans étoiles. »*

Madeleine LECOEUR

La vie de château

“

« Que fait le seigneur dans son château ?

Il pense. »

Enfant des Nids

”

C'est une élégante bâtisse qui se dresse sur les hauteurs de Mont-Saint-Aignan. Murs de brique vieux rose, dont la couleur est soulignée par contraste avec les pierres de taille des linteaux et des entourages de fenêtres : toutes les apparences d'un petit château du 18^{ème} siècle.



La maison Tambareau plus riante à la belle saison

En réalité, un rendez-vous de chasse édifié en 1905 pour Albert DUBOST (qui se fera par la suite inhumer dans le fond du parc). On est alors en ce lieu à l'orée des forêts giboyeuses.

Ce site assez exceptionnel sera racheté et transformé en clinique, modèle à l'époque de confort et de modernité, par le docteur Maurice TAMBAREAU, chirurgien réputé des hôpitaux de Rouen, après avoir été un médecin militaire exemplaire durant la première guerre mondiale. Dix jours après y avoir fêté ses quarante-cinq ans, le docteur TAMBAREAU meurt dans sa clinique, le 9 Janvier 1939, des suites d'une septicémie contractée lors d'une intervention.

La clinique dominait la vallée de la Seine et le port de Rouen : situation stratégique, qui lui valut d'être réquisitionnée dès 1940 afin d'accueillir le Q.G. de la Kriegsmarine pour la Manche. Les murs furent repeints en vert camouflage, et un énorme blockhaus vint s'appuyer à la façade arrière, pendant que le parc était envahi par un réseau souterrain dont quelques entrées sont encore visibles aujourd'hui.

La guerre finie, et malgré leur piteux état, Mme TAMBAREAU souhaite louer ces locaux. Or, Me BUCAILLE a eu vent de ce souhait, et il en informe Mlle LECOEUR. « Tante Lisbeth et moi visitâmes cette grande demeure un jour neigeux de Décembre 1945 ; ce grand cadavre enseveli dans un cadre magnifique était lugubre ». Près du petit chalet qui se dresse à l'entrée de la propriété, derrière des barbelés, une trentaine de prisonniers allemands décharnés. A l'intérieur, ce qui pouvait rester des splendeurs de jadis après les passages successifs de l'Amirauté allemande, des F.F.I., puis d'un Etat-major américain. Nombreuses installations sanitaires dont aucun robinet ne fonctionne !...

« Dans un acte de Foi un peu fou, nous dîmes oui ! » (Mlle LECOEUR)

Encore fallait-il financer loyer et travaux (si importants !) de restauration : Tante Lisbeth vendit sa dernière maison familiale de Dinan, Mlle LECOEUR répara en hâte ses immeubles rouennais afin de les louer à nouveau, et le 30 Mars 1946, c'est l'entrée dans les lieux avec cinquante enfants.

Il faudra vivre au milieu des travaux, cohabiter pendant un an avec les prisonniers allemands : de pauvres hères qui, volontiers, donnent un coup de main. « J'en ai un du même âge » dit l'un d'eux, retenant ses larmes auprès d'un garçonnet de six ans. Les prisonniers partis, le chalet de l'entrée va pouvoir héberger un groupe de garçons. Ainsi, et sans en venir encore à une mixité intégrale, toujours immorale aux yeux de beaucoup, les fratries pourront être hébergées sur le même site, à défaut de l'être sous le même toit. C'est Marie-Jeanne KERVISIC qui en assure la responsabilité, bientôt aidée par son mari Jacques HERISSARD.

En 1960, une subvention de la Caisse d'Allocations familiales permettra l'achat par Les Nids de la propriété TAMBAREAU, consolidant ainsi une implantation déjà bien établie. Mais il faut aussi s'organiser sur les plans juridique et pédagogique.



Le chalet



Le Château



Une Association reconnue



Un des prospectus de l'époque, écrit de la main de Mlle LECOEUR et dupliqué sur une machine manuelle à alcool. On vit avec les moyens du bord !

Installée désormais dans ses murs,- même s'ils sont encore fragiles, voire branlants,- l'Association, qui n'a pour l'heure qu'une existence juridique assez floue, et des revenus aléatoires, doit maintenant s'organiser et se structurer.

Ses objectifs sont précisés par une modification des Statuts ; un additif à l'article 2 : « Etudier, soigner, rééduquer, adapter à une vie sociale normale les enfants qui lui sont confiés, en essayant de diriger chacun d'eux vers la profession ou le métier qui lui convient le mieux. Donner une solide formation ménagère au

moyen de cours théoriques et de stages pratiques aux fillettes peu douées du point de vue intellectuel. Procurer à tous, dans la plus large mesure possible, une vie familiale, et ce, grâce principalement au système des « foyers familiaux ». Faire adopter les enfants orphelins ou totalement abandonnés. »

Peu après son installation au château, Mlle LECOEUR recevait la visite, spontanée, de M. CHAPLAIN, Inspecteur départemental de la Population. « Le Gouvernement est débordé par le problème de l'enfance en détresse, lui dit-il, et il me demande d'épauler les initiatives privées qui paraissent solides ; j'ai aussitôt pensé à vous. » Le 4 Septembre 1946 était ainsi signée la première habilitation à recevoir un prix de journée, conformément au Titre 1 de la Loi du 24/07/1889. Ceci après quinze années d'existence, et l'accueil, avec les moyens du bord, de plus de cinq cents enfants !

Si l'équilibre budgétaire va s'en trouver mieux assuré, l'activité en revanche sera plus encadrée, soumise à des normes, à des règles parfois tatillonnes. Mme de LOGIVIERE note ainsi qu'une inspection subie par son Foyer « s'apparente plus à une perquisition qu'à une inspection ». Il faut,- déjà ! -, veiller à ce que les légitimes contrôles n'empiètent pas sur les libertés associatives ; et, plus encore, qu'ils ne brisent pas les élans du cœur !

Mlle LECOEUR, fatiguée, ne peut ni ne veut continuer à cumuler toutes les responsabilités. Elle restera une sorte de Directeur général avant la lettre, et surtout l'âme de la maison. Mais l'Association a besoin d'un nouveau Président. Ce sera, pour trente années, un jeune Avoué rouennais, déjà très présent aux côtés de Mlle LECOEUR, Me Pierre BUCAILLE.

Qui dit reconnaissance légale et subventions dit aussi Paperasses ! Il fallait donc, d'urgence, une Secrétaire compétente. Juliette LEMIRE (Tante Juliette) arrive en Septembre 1949, avec bien plus que sa compétence : tout son cœur et tout son amour, en particulier pour trois orphelins dont elle devient la maman.

Juliette LEMIRE était née à Rouen en 1912. Elle avait fait des études « techniques » de Secrétariat et Comptabilité, pendant lesquelles elle s'était montrée déjà très active au sein de la J.O.C. et des Conférences Saint Vincent de Paul. Son premier poste, aux Eaux et Forêts, de 1939 à 1947, lui a permis d'apporter à la Résistance une aide discrète.

Elle arrive aux Nids en 1949, en principe comme Secrétaire de Direction (dont il y a un si pressant besoin !), mais « On va déjeuner dans un groupe, remplacer une cuisinière malade ou en congé. Mon petit baluchon sous le bras, je change de lit fort souvent. J'ai pratiqué toutes les pièces du château ! » Voilà comme on devient Tante Juliette, d'autant qu'en 1962, elle accueille les trois filles qu'elle élèvera avec l'aide de sa propre mère.

Elle aussi se retire en 1978, pour une retraite encore active. Elle disparaît le 10 Mars 2009.

Ainsi voit-on apparaître l'embryon d'un Siège social, qui va aider à structurer l'Association, et lui permettra, en 1960, d'être reconnue « d'utilité publique ».

Si l'on s'organise sur le plan juridico-administratif, on s'organise aussi d'un point de vue éducatif et pédagogique.

Le Centre Educatif de Mont-Saint-Aignan est officiellement inauguré le 30 Avril 1949. Les filles occupent le château lui-même, réparties en plusieurs groupes autour de Tante Christiane, de Mlle Gisèle, et de Mlle Odile. Les garçons sont installés, comme nous l'avons vu, dans le chalet de l'entrée, sous la responsabilité de Marie-Jeanne KERVISIC (Mie-Jeanne) : jeune bretonne, enseignante dans un collège de Tréguier, amie d'Elisabeth LEFOURNIER, elle était arrivée en 1949, âgée de vingt-trois ans, avec son dynamisme, et un talent pédagogique assez exceptionnel semble-t-il.

Jacques HERRISSARD, jeune éducateur, organisateur en particulier de vacances estivales dans l'Orne, va bientôt l'épouser. Tous deux s'occuperont du chalet jusqu'en 1963.

Ils apprennent alors qu'une maison un peu similaire, sise dans les Côtes d'Armor (alors Côtes du Nord), se trouve menacée de fermeture, suite au décès brutal de son Directeur-fondateur. Désir d'indépendance ? Appel de la mer et du pays natal ? Jacques et Marie-Jeanne décident de partir pour sauver « Ker Annik », à Binic. Faut-il parler de divorce ? Ou d'essaimage ? Quoi qu'il en soit, c'est bien l'esprit des Nids qui va se trouver ainsi exporté en Bretagne, comme en témoigne cet extrait du journal « Le Télégramme » de Juin 2012; et Mie-Jeanne a bien sa place dans la liste des pionniers des Nids.

« Jeanne HERRISSARD, quatre-vingt-douze ans, est décédée dans la nuit de Jeudi à Vendredi. Pendant vingt-deux ans, avec son époux Jacques (décédé en 2009), elle a dirigé le foyer d'enfants et d'adolescents Ker Annick.

Une carrière tournée vers les autres : Jeanne HERRISSARD a débuté sa vie professionnelle en tant qu'institutrice spécialisée en dyslexie et dysorthographe à Mont-Saint-Aignan (76), où elle a d'ailleurs rencontré son futur époux. De 1953 à 1963, le couple a eu la responsabilité d'une structure accueillant des fratries d'enfants sans famille. A Binic, on recherche alors un couple d'éducateurs pour poursuivre la création du foyer d'adolescents ouvert en 1960 dans un manoir surplombant la falaise. C'est ainsi qu'en 1963, Jacques et Jeanne HERRISSARD s'y installent avec leurs trois enfants Jean-Yves, Jacques-André et Pierre. Jusqu'en 1985, ils accueilleront et accompagneront plus de cent cinquante enfants.

Le jour de leurs noces d'or, en 2003, Jacques et Jeanne HÉRISSARD ont reçu deux médailles d'honneur : celle du Conseil général et celle de la ville de Binic. A l'heure de la retraite, Jeanne HÉRISSARD s'est consacrée à ses passions artistiques : l'aquarelle, la peinture à l'huile, la poterie et la céramique. Ses nombreuses participations au concours « Couleurs de Bretagne » ont toujours été primées ».



Tante Juliette avec Lysiane QUARTON. On fête ses 80 ans dans la maison de retraite où elle s'est retirée.

A Mont-Saint-Aignan cependant, la scolarité reste une préoccupation. Les écoles sont assez éloignées, ce qui entraîne de longs trajets quotidiens, évidemment à pied. De plus, ces écoles ne possèdent aucune structure de rattrapage. Or, beaucoup d'enfants arrivent aux Nids avec un lourd handicap scolaire. C'est encore Mie-Jeanne qui organisera le soutien nécessaire, bientôt secondée par Anne-Marie CARISSIMO.

Le docteur GRANCHER assure, bénévolement, un suivi médical d'autant plus nécessaire que les santés des nouveaux arrivants sont souvent bien délabrées par leur vécu antérieur. Son dévouement sera reconnu par la Légion d'Honneur. Sa fille, pédopsychiatre, lui succédera dans les mêmes conditions.

En annexe, le foyer familial de Tante Colette est installé rue Jean Revel (ex rue Roulland), avec douze enfants, dont une fratrie de huit garçons et filles.

Peu à peu, le Centre éducatif se spécialise dans l'accueil de fratries dont les aînés ont souvent jusqu'à seize ou dix-huit ans : des jeunes qui ont déjà beaucoup « vécu », parfois révoltés, et dont l'accueil est évidemment difficile. Un foyer d'adolescentes, visant à préparer les jeunes filles à leur autonomie, sera ouvert rue Jean Revel.

Instituée en 1974, la majorité légale à dix-huit ans va encore compliquer les choses, au moins dans un premier temps. Brusquement, au prétexte qu'ils étaient désormais majeurs, ces adolescents se voyaient privés de « leur » Maison ! Or, beaucoup d'entre eux n'étaient pas encore en état de s'assumer. Il y eut quelques révoltes, quelques tentatives de réoccupation des locaux qui aboutirent peu à peu à l'émergence du concept d'un service « Jeunes majeurs ».

En fait, et bien avant l'irruption inattendue (et prématurée ?) de cette nouvelle majorité, l'accueil des adolescents en internat posait problème. Leur présence était, certes, dans la logique de l'accueil, souvent pour un long temps, de fratries complètes ; mais il était parfois difficile de leur imposer aussi les règles assez strictes, pourtant indispensables, pour les plus jeunes.

De plus, la très prochaine insertion professionnelle de la plupart d'entre eux commandait une préparation à l'autonomie dont l'internat n'était guère le lieu. Des foyers spécifiques extérieurs avaient plusieurs fois été envisagés, voire des appartements loués en ville sous le contrôle d'un éducateur. Là était sans doute la solution, qui conduirait peu à peu à l'idée de services spécifiques pour les adolescents, et plus encore pour les jeunes majeurs.

Dès 1964, Tante Lisbeth prenait officiellement la direction du Centre éducatif de Mont-Saint-Aignan, Mlle LECOEUR n'étant « plus que » (!) Directrice Générale de l'Association. Il est vrai que celle-ci s'est déjà élargie, et va s'élargir plus encore, bien au-delà de Mont-Saint-Aignan et de Rouen.



Oh ! Tante Lisbeth !!!



Groupes d'enfants. Le quotidien des Nids.



“
Dès les années cinquante,
« nous éclatons littéralement »

Mlle LEFOURNIER”

Nouveaux besoins ? Réponses nouvelles, qui prennent la forme de créations originales : les « Maisons de foyers familiaux » ; les fratries y seront élevées par des femmes se donnant à leur tâche, épaulées par un ménage-directeur, écrit Madeleine LECOEUR.

En 1953, « Bonne-Mamé » (la mère de Mlle LECOEUR), qui a tant donné aux Nids, décède. « Ses deniers achetèrent, au nom des Nids, la maison (le château ?) de Doudeville ». Daniel LEBLANC et sa fiancée, rencontrés par Madeleine LECOEUR chez des amis communs, sont séduits par le projet, et s'y installent comme ménage-directeur.

Dès Mai 1954, après quelques travaux indispensables, les deux premiers foyers sont mis en place, qui accueillent quatre fratries. Daniel LEBLANC lui-même m'a raconté de cette époque une anecdote ô combien révélatrice : l'une des adolescentes, récemment arrivée, considère la silhouette de sa jeune épouse, qui ne laisse aucun doute quant à l'heureux événement attendu ; « Ouais, tu vas avoir ton gosse, et tu vas partir pour l'élever loin de nous ». Et Daniel d'expliquer qu'il va, certes, avoir un enfant, son enfant, mais qui grandira avec eux tous car, bien sûr, il va rester. « C'est vrai ? Mais alors, on va pouvoir commencer à t'aimer ? ».

Treize foyers seront créés en peu de temps, dont huit quitteront Doudeville pour essaimer dans le Pays-de-Caux, mais en restant rattachés à la maison-mère. Les conditions de l'accueil vont cependant connaître une profonde évolution. Au début, la législation de 1889, construite sur la notion de « déchéance des droits et puissance paternelle » amenait à une coupure quasi totale d'avec la famille, et renvoyait les éducateurs vers un travail de **substitution parentale**. En revanche, les Ordonnances de 1958 et 1959, relatives à la protection sociale de l'enfance en danger, si elles retirent aux parents leur droit de garde, laissent intacte l'autorité parentale. On passe donc à une fonction de **suppléance familiale**, évidemment différente. Désormais, le lien parents/enfant n'est plus irrémédiablement coupé.

Le 3 Mars 1962, Claude VAN DE MEERSCHE ouvre Bosville, avec douze enfants. Vingt ans plus tard, ils sont trente à occuper la maison, et soixante-dix-huit y seront passés entre temps. « On essaie de répondre à des pauvretés multiples : d'origines, de moyens, d'acquisitions, de réussites, de projets » (C. Van de M.).

En Septembre de la même année, c'est Etouteville, avec Jean-Jacques et Marie-Thérèse RICH. Même évolution, même accueil de type familial, mêmes difficultés, hélas quasi pérennes, pour boucler les budgets et assurer le quotidien. Même amour aussi, non pas douillet et protecteur, mais exigeant et qui appelle à grandir ! Car pour l'observateur extérieur que je suis alors (Directeur d'un gros Collège cauchois, je scolarise un nombre appréciable de ces enfants), une certitude très vite s'impose : peut-être ces enfants sont-ils cassés par leurs vécus antérieurs, peut-être arrivent-ils avec des handicaps scolaires divers et nombreux, mais aujourd'hui au moins, ils sont plus qu'accueillis ; aimés.

Foyers

Les maisons de Doudeville-Bosville
(Maison-Maternelle)

Etouteville,
Trotet,
Fleury Perille,

Accueillent de 6 à 12 enfants en 1 ou 2 familles pris définitivement en charge éducatif et moral par un message ou leur horizon social.

offrent plusieurs Foyers avec quelques services communs et l'aide amicale d'un directeur d'Éducation.

Après 2 ou 3 années les Foyers mûrissent pour une vie indépendante tout en restant sous leur

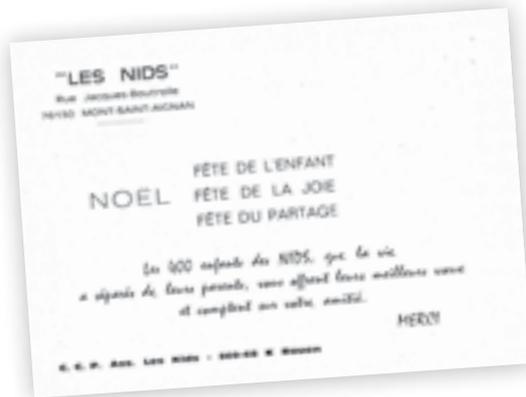
la grande Famille des Foyers



Les Maisons de Foyers reçoivent un prix de premier

Les Foyers indépendants mûrissent une jeunesse autonome... ne couvrant pas les frais généraux.

T.S.T.



Vœux de Noël. On boucle le budget ... Comme on peut !

Si, comme le dit le Père BROTTIER à Madeleine LECOEUR, « l'internat est un mal, mais un mal souvent nécessaire », Les Nids vont s'efforcer de se tourner en priorité vers d'autres formes d'accueil, plus proches du cadre familial. Ainsi, dès 1972, un protocole d'accord est signé avec le Mouvement des Villages d'enfants (M.V.E.) en vue de la construction, puis de la gestion et de l'animation d'un Village d'enfants ; il sera situé à Duclair ; Guy JOGUET en prendra la direction.

On connaît le principe : une « mère-éducatrice » s'installe dans un pavillon avec une fratrie, biologique ou artificielle, dont elle partage le quotidien, qu'elle suivra jusqu'à l'entrée de tous dans la vie adulte. La présence d'un Directeur coordonne et sécurise le tout, assurant aussi la gestion juridico-administrative et l'intendance.

Telle était la théorie initiale, généreuse sans aucun doute, très proche de l'engagement des pionnières, mais qui se heurte vite aux contraintes de la réalité : quel avenir professionnel et personnel pour la mère-éducatrice dont la « famille » a pris son essor ? Comment articuler pareil engagement avec sa propre vie familiale ? Le véritable sacerdoce qu'était l'investissement total des fondatrices est désormais révolu, et remplacé par un professionnalisme certes dévoué, ô combien, mais qui trouve cependant ses -légitimes- limites.

Ouvert en 1974, le village, avec sa capacité d'accueil d'une soixantaine d'enfants, continue à fonctionner, selon un organigramme qui s'est rapproché de celui des autres Foyers, mais articulé en petites unités à taille très humaine et plus facilement intégrées à la vie de la Cité : ensemble et comme les autres !

Dans cette même logique de prise de distance avec les Internats de jadis, Les Nids se devaient de développer un Service de Placement familial, d'autant que les adoptions diminuent fortement, et auront quasiment disparu à la fin des années 50. On va passer peu à peu d'un accueil plus ou moins définitif à l'accueil, pour un temps, d'enfants temporairement en danger dans leur cadre familial.



Mamé reçoit la Légion d'Honneur

Il s'agit cette fois de confier l'enfant à une famille « normale », agréée comme Assistante maternelle, dont il partagera intégralement le quotidien.

Dès les toutes premières origines de l'Association, il y a eu des placements extérieurs, dont on espérait qu'ils puissent déboucher sur une adoption, ce qui, bien sûr, n'était pas toujours le cas.

L'arrivée de Mme de LOGIVIERE va permettre de structurer peu à peu ce service. Devenu en 1967 « Service de surveillance », il obtient alors de la DDASS sa première habilitation, et ses premiers subsides propres. Le placement familial de longue durée s'adresse en priorité à des enfants jeunes, isolés, qui ont besoin d'une grande stabilité affective. Implanté d'abord dans les locaux de la rue Jean Revel, où Tante Colette a aussi son Foyer de douze enfants, le service déménagera rue du Général LECLERC, pour finalement rejoindre Mont-Saint-Aignan en 1991. Il avait alors en charge une centaine d'enfants et soixante-cinq Assistantes maternelles. Il était dirigé par France FORTIER, qui avait succédé à Odile CLAUDEL en 1989, elle-même « dauphine » de Tante Colette lorsque celle-ci avait pris sa retraite en 1979.

Ainsi, en quelques années, l'Association avait largement essaimé et pris son essor. Elle gérait désormais six maisons et un service. Elle commençait à être connue et reconnue. Mais le temps des pionniers, de leurs intuitions généreuses et de leurs improvisations un peu folles était désormais compté.

La fin d'une époque

En 1978, Les Nids existent depuis quarante-sept ans : le temps, très largement, d'une génération. Voici donc venue l'heure d'une nouvelle étape, d'une nouvelle et vertigineuse page blanche que d'autres devront écrire, dans la fidélité et la créativité tout à la fois.

Pierre BUCAILLE, miné par le cancer qui va l'emporter, donne sa démission en 1978. Pierre EMO, brillant et toujours jeune avocat, déjà ancien bâtonnier de Rouen, va prendre la relève avec un Conseil d'Administration largement renouvelé - Lui-même en était membre depuis 1945.

Les « tantes fondatrices » (Lisbeth, Colette, Juliette) elles aussi se retirent, discrètement, pour une retraite bien méritée. Pour plusieurs années encore, elles restent d'irremplaçables témoins des origines, attentives à réunir les Anciens et à défendre les valeurs de l'Association.

Mlle LECOEUR, elle aussi retirée, reste, comme les tantes, une référence, une vivante Conscience de l'Association. Jusqu'en cette année 1983. Le Dimanche 15 Avril au soir, elle entreprend, sereinement, ce dernier et si mystérieux voyage qui est notre lot commun. C'est pour elle un accomplissement, et la dernière étape avant la Rencontre, ce « merveilleux rendez-vous ailleurs auquel je crois » a-t-elle écrit. Et encore : « Je crois que la mort est une seconde naissance, sur la Terre nouvelle et les Cieux nouveaux que la Parole de Dieu nous promet. »

En quelques mois s'est donc éteinte ou effacée la génération des pionniers : celle des « coups de cœur », du don absolu de soi, du bénévolat, d'un certain amateurisme aussi, mais dans le sens noble du terme ; car l'amateur aime ce qu'il fait, et ceux pour qui il le fait ; l'Amour est sa motivation première qui, poussé à ce point ultime, rejoint une forme de compétence !

De l'amour, il en faudra certes encore beaucoup ! N'est-il pas en définitive l'une des composantes essentielles, peut-être même le fondement, de cette compétence professionnelle désormais incontournable ?



Tante Juliette (81 ans) et Tante Lisbeth (90 ans) - de gauche à droite



Mamé (Melle Lecœur)

1983
2000

L'expansion

« *Quand Dieu nous lance en aventure,
C'est qu'Il nous veut plus près de Lui,
Et qu'ainsi notre âme s'épure ;
Demain est le fils d'aujourd'hui* »

Madeleine LECOEUR

On déménage !



Cinquantenaire des Nids

Comme il était beau, notre château, vieux rose si tendre et chaleureux dans son écrin de verdure !... Et ses lambris, et ses hauts plafonds, et ses moulures délicates !... Tant de souvenirs aussi, d'éclats de rire ou de larmes, d'émotions partagées. Car il était LEUR maison d'enfance,- la seule bien souvent-, pour tant d'hommes et de femmes passés par là depuis 1946. L'âme des Nids s'y était épanouie.

Oui, comme il était beau !... Pourtant, à peine acquis et déjà condamné.

Dès les années 60 en effet, Mlle LECOEUR note qu'il faudra le quitter pour des locaux mieux adaptés à l'activité, et déjà un architecte, M. Pierre-Maurice LEFEBVRE, a tiré des plans. En effet, ces vieux murs sont de moins en moins conformes aux exigences des Commissions de Sécurité ; les travaux à envisager pour répondre aux injonctions de l'Administration sont hors de prix ; et il y faudrait ajouter le simple entretien, car la bâtisse vieillit mal.

La solution envisagée paraît simple : vendre le château et une partie du parc, puis construire sur le terrain conservé, le financement étant assuré par le produit de la vente. Opération immobilière en définitive assez banale.

Encore faut-il trouver l'acquéreur, ce qui n'est guère facile pour pareille propriété ; trouver aussi un complément de financement, car le produit de la vente ne pourra couvrir les seize millions de francs estimés nécessaires à la construction de locaux plus fonctionnels.

La solution viendra de la Chambre de Commerce et Industrie de Rouen, qui voit dans l'achat de la propriété l'une des rares opportunités d'élargir son implantation, déjà existante, et d'installer ses étudiants à proximité du tout nouveau Campus universitaire. Ainsi naîtra l'actuelle « Rouen Business School » (Ah ce Français !) de Mont-Saint-Aignan, après que soit partie vers le pôle scientifique de Saint-Etienne-du-Rouvray, l'ESIGELEC qui l'avait précédée dans les lieux

D'autre part, une subvention du Conseil général couvrira 30% des travaux. Ceux-ci peuvent donc commencer en Novembre 1989, conduits par l'architecte Dominique LEFEBVRE, fils du précédent. Le 26 Juillet 1991 ont lieu les adieux,-émouvants-, au château et l'inauguration des nouveaux locaux.



Un premier pavillon, proche de l'entrée du 27 rue du Maréchal Juin, abrite le Service de Placement familial ; un second est dédié aux bureaux du Siège social. Trois autres sont destinés au Centre éducatif, maison d'enfants à caractère social de Mont-Saint-Aignan : en plus des locaux administratifs, l'accueil de cinq groupes d'enfants est prévu, chacun disposant d'une relative autonomie, avec ses chambres, sa salle de séjour, ses sanitaires et lingerie ; une fois encore, se rapprocher le plus possible du cadre familial. Un parking, des terrains de jeux et une parcelle de parc complètent l'ensemble.

C'est à l'évidence une page qui se tourne. La suivante, encore blanche, sera écrite conformément à la toute récente « Charte des Nids », adoptée à l'unanimité par le Conseil d'Administration le 20 Juin 1990 (Cf. annexe). Dans la droite ligne de l'esprit insufflé par la fondatrice, elle précise les exigences qui doivent s'imposer à tous pour un meilleur service des enfants et de leurs familles.

Les bases ainsi assurées, solidement, l'expansion et la professionnalisation de l'Association allaient pouvoir se poursuivre.



Vers la mer !

Une Maison d'enfants existait au Havre depuis de nombreuses années, tenue par les Religieuses de la Providence de Lisieux. A l'image de beaucoup d'autres, cette congrégation, touchée par la crise des vocations, avait de plus en plus de difficultés à assumer tous les services qu'elle avait en charge.

C'est ainsi que le 1er Septembre 1988, la Congrégation exprimait le désir de voir Les Nids lui succéder au Havre, soucieuse de passer le relais à une Association porteuse des mêmes valeurs. Après accord du Département, la prise de responsabilité des Nids était effective le 1er Janvier 1991 ; Pierre MELIAND devenait directeur.

Sans doute convient-il de s'arrêter un instant sur cette démarche de reprise d'activité, qui va devenir plus fréquente dans les années 90. Quoi qu'on ait pu dire ici ou là de « l'ogre tentaculaire » qu'auraient tendance à devenir les Nids, il ne s'agit en rien d'une politique de conquête et d'expansion à bon compte dans laquelle aurait délibérément voulu se lancer l'Association. En revanche apparaissent des établissements en réelle difficulté qui, soit de leur propre initiative, soit poussés, voire contraints, par leur autorité de Tutelle, demandent de l'aide. Or, derrière les institutions, il y a les enfants qu'elles accueillent, qu'il ne peut être question de laisser à l'abandon. Comment dès lors refuser, puisque l'expertise et le savoir-faire reconnus aux Nids semblent à même de sauver la situation ?

Nous retrouverons plus loin cette même démarche : services d'A.E.M.O., CHRS d'Alençon, château de Carsix, Logis Sainte-Claire à Darnétal, AHEAD du Havre ou AAEP de Dieppe Mais toujours et avant tout dans le même esprit de service, et pour répondre à une demande explicitement formulée.

Le risque de voir saturé le Centre éducatif de Mont-Saint-Aignan, joint au désir d'une mise en place aussi rapide que possible des « foyers familiaux », avait conduit à l'ouverture de plusieurs établissements dans le Pays-de-Caux : Doudeville, Bosville, Etouteville ; trois châteaux guère mieux adaptés à l'activité que celui de Mont-Saint-Aignan ! S'y ajoutaient en 1998 une nouvelle construction à Yvetot, rue de la gare,- fonctionnelle celle-ci -, et dès 1980 un hébergement provisoire à Pavilly dans des bâtiments municipaux. On aboutissait ainsi à un ensemble quelque peu disparate qu'il convenait de mieux organiser.

Deux des trois châteaux durent hélas être abandonnés, trop coûteux à simplement entretenir et, surtout, à mettre aux normes de sécurité. Etouteville sera fermé dès le 31 Juillet 1984. Quant à Bosville, d'abord intégré aux « Nids en pays de Caux », son activité sera finalement transférée à Longueville-sur-Scie,

dans une nouvelle maison inaugurée en 1994, où sera mise en place, avec succès, une méthode éducative fondée sur la pratique du cheval : source de satisfactions sportives, affectives aussi (et Dieu sait s'il y a des carences dans ce domaine !), l'animal exige d'abord des soins et une discipline avec lesquels on ne peut tricher !

« L'enfant prend en mains sa destinée : il est pris en compte, et non pas en charge, dans sa différence, sans pour autant y être réduit (...) l'opposition de l'enfant placé n'est pas vécue comme un danger (...) mais comme une manifestation originale de sa capacité à évoluer. » (Projet éducatif initial de Longueville)

Doudeville va donc devenir le centre d'un nouvel établissement éclaté en plusieurs sites, avec Yvetot et Bosville, puis Longueville : « Les Nids en Pays-de-Caux ». Nous sommes en 1984 ; Daniel LEBLANC prend sa retraite et cède la place à un nouveau Directeur promis à un bel avenir : Bernard VOSSIER.

Pavilly cependant ne pouvait rester en l'état, mais devait à toute force être maintenu, tant il était indispensable d'alléger Mont-Saint-Aignan.

La solution fut trouvée grâce à M. MARTIN, à la fois Maire de Montville et Président de l'OPAC 76 : la ville de Montville faisait don d'un terrain, sur lequel l'OPAC construirait la Maison d'enfants ; locataires pendant vingt ans, Les Nids deviendraient propriétaires au terme de cette période.

En attendant l'achèvement des travaux, un accueil provisoire pouvait être tant bien que mal organisé, en partie dans un pavillon d'Oissel, et en partie à Rouen, route de Neufchâtel, dans des locaux prêtés par la PJJ. Le 8 Juillet 1991, la Maison de Montville, annexe du Centre éducatif de Mont-Saint-Aignan, commençait à fonctionner.

La route était désormais ouverte vers de nouveaux champs, répondant à d'autres appels, pour un meilleur service.

Nouveaux horizons

A l'origine, Madeleine LECOEUR avait situé son action dans une perspective de **substitution familiale**. Il s'agissait de remplacer une famille défaillante, voire inexistante, et souvent de façon définitive : adoptions, foyers ou placements familiaux, internats quand on ne pouvait faire mieux. Certes, on en était vite venu à considérer comme éminemment souhaitable la préservation d'un minimum de lien familial. Cependant, pour un temps au moins, la famille se trouvait dispersée. Que faire pour éviter d'en venir à cette extrémité ?

Les circonstances vont aider l'Association à se pencher plus concrètement sur cette question fondamentale.

Le SEP de Rouen, service d'action éducative en milieu ouvert, en fait l'un des plus anciens de France, avait été fondé dès 1959 par l'Association AMPER. Confortés dans leur mission par la Loi du 4 juin 1970, de tels services s'efforcent d'intervenir de façon préventive auprès des familles dont les conditions d'existence paraissent susceptibles de mettre en danger la santé physique ou morale de leurs enfants : enquêtes sociales dans un premier temps, afin de vérifier la réalité de la situation ; action au sein de la famille ensuite, si elle apparaît nécessaire, afin de préserver l'enfant et d'aider les parents à mieux assumer leurs responsabilités.

Le SEP de Rouen avait connu en 1992 une grave crise de fonctionnement, aboutissant au retrait de son habilitation par le Conseil général de Seine-Maritime. C'est ainsi que le 1er Mars 1993, Les Nids étaient appelés à reprendre la gestion de cet établissement, en confortant à son poste le directeur, Jacques EDOUARD. L'Association entrait par là même dans un nouveau champ d'activité qui lui permettait de saisir de façon plus globale la problématique de l'enfance en danger.

Comment mieux illustrer le remarquable travail effectué par ce service qu'en reprenant tout simplement le récit d'une intervention, tel qu'il apparaît dans le numéro 27 de « La Lettre », revue, à l'époque, de l'Association ? D'autant qu'il est signé d'intervenants eux aussi promis à un bel avenir : Jérôme PALIER, éducateur spécialisé et Catherine POULIQUEN, conseillère technique.

Entre doutes et certitudes, le devoir de protection.

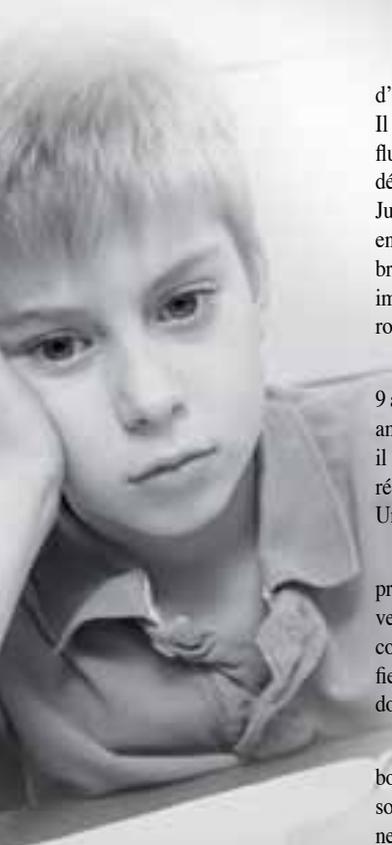
A propos d'une intervention éducative à domicile.

Vendredi soir – La voiture se gare sur le parking défoncé et boueux d'un quartier identique à tous ceux des périphéries des grandes villes. Il fait déjà presque nuit. Quelques adolescents forment des groupes fluides qui se font au rythme des rencontres. Une silhouette mince se détache : Mme X se dépêche de rentrer, une baguette de pain à la main. Juste le temps de jeter une injure à l'homme qui la croise. Nous arrivons ensemble devant la porte de l'ascenseur. Etonnée, embarrassée, elle bredouille quelques mots devant les « éducateurs-contrôleurs » qui lui imposent cette visite inopinée... Devant ces « empêcheurs de tourner en ronde familiale ».

La veille, l'assistante sociale nous a téléphoné : Pierre, 9 ans, a parlé : depuis 3 mois il subit des abus sexuels. Il s'est confié à des amis de sa mère qui a mis son compagnon, désigné par l'enfant, à la porte il y a 15 jours. L'assistante sociale vient de l'apprendre et s'apprête à rédiger son signalement. Depuis, nous avons fait deux visites à domicile. Un signalement a été adressé au procureur et au juge des enfants.

A l'occasion de ces visites, les enfants ont apporté d'autres précisions : la petite sœur de Pierre a dit à l'éducateur : « moi aussi je veux te voir toute seule » ... L'aînée, 13 ans, a expliqué en parlant du compagnon de sa mère : « il a essayé »... Puis, avec un soupçon de fierté et de désespoir ?... Il a ajouté : « Il avait pas intérêt !!!... mais je me doutais qu'il se passait des choses ».

Dans l'ascenseur, le visage de Mme X est très proche : un visage usé, boursoufflé. Difficile de lui donner un âge, comment savoir ce qui, des souffrances répétées, de la solitude, de l'alcool, a conduit cette femme à ne pas savoir, à ne pas pouvoir protéger ses enfants de l'horreur ?



Mme X nous ouvre la porte de son appartement. Un autre couple y vit et c'est à cette jeune femme d'à peine 15 ans que Pierre a décidé de se confier. Hésitations, embarras, nous commençons à expliquer l'objectif de notre visite. L'objectif est, dans cette situation, précis et il va nous demander de la rigueur et de la vigilance :

Vérifier les conditions de vie des enfants pendant cette période délicate entre le signalement et les décisions judiciaires. Et dans ce cas précis, si le danger (le compagnon de la mère) semble écarté, nous ne pouvons pas sous-estimer tout ce qui a « autorisé », permis ? Encouragé ? Ces abus. En ce sens, les adultes, présents actuellement auprès des enfants, ont une part de responsabilité engagée qu'il va nous falloir souligner.

Informé des procédures en cours : le signalement transmis au procureur, l'entretien téléphonique avec le juge des enfants, l'enquête de police. Malgré ce contexte de contrainte, Mme X est relativement coopérante : « tout va bien maintenant ».

Selon elle, pas de problème à l'école, pas de sommeil perturbé, de difficultés alimentaires... Cependant nous apprenons que Mme X n'a toujours pas porté plainte (lors du précédent entretien, elle a affirmé que dans ce genre de situation « on règle ça entre nous »).

A notre arrivée, Pierre et Stéphane jouait aux billes dans le couloir sombre qui mène aux chambres. Ils ont cessé le jeu et Stéphane a couru dans les bras de l'éducateur. Il a un hématome au front : une porte violemment heurtée disent les adultes et les enfants. Pierre sort de l'obscurité et nous rejoint. Son visage est transparent, vieilli prématurément. On le sent en état de vieillesse lentement en suçant son pouce. Peu à peu les enfants se sont rapprochés de leur mère ; manifestement attentifs, concernés ils ne perdent rien des propos des adultes. Comment comprendre tout ce qu'ils ne disent pas et tout ce qu'ils manifestent ? Comment les protéger,

étant sûr de ne pas produire l'inverse ?

A la fois fermes et exigeants avec les adultes, avec Mme X en particulier à qui nous soulignons son devoir de protection, ses responsabilités devant la loi, si elle mettait ses enfants en danger, ou bien si elle ne les protégeait pas.

Rassurants avec les enfants en nous souciant avec eux des projets du week-end, en annonçant une prochaine visite en début de semaine, un coup de fil dès lundi et en leur montrant qu'ils restent à la maison ce soir... En effet, ce soir ? Rien n'indique une situation de danger ou de risque majeur : les enfants ne seront pas placés en urgence, après intervention auprès du Procureur.

Ces interventions, en situation de crise et de danger potentiel à évaluer, sont éminemment complexes, car elles demandent implication et rigueur : deux notions difficiles à articuler.

Etre capable d'aller « au cœur de la famille », de « s'immerger » pour écouter, observer, analyser, intervenir, poser des limites, rappeler les injonctions du magistrat... Les obligations et devoirs de chacun.

Or, tout ce travail s'effectue dans un climat traversé de mouvements émotionnels intenses, qu'il nous faut cependant repérer pour les tenir à juste distance, si nous voulons être en accord avec le contexte qui légitime nos interventions :

Respecter la décision du magistrat garant du droit des familles et des enfants ;

L'éthique de notre service qui privilégie l'enfant dans sa famille, sans cependant exclure d'autres choix quand notamment la protection s'impose. Les choix de séparation se doivent alors, selon cette même éthique, de « préserver les liens de l'enfant avec sa famille ».

Jérôme Palier - Éducateur spécialisé

Catherine Pouliquen - Conseillère technique

Nous sommes donc en 1996. A Alençon, une congrégation religieuse fait fonctionner le CHRS « La clarté ». Là encore, la raréfaction des vocations pousse les Religieuses à « passer la main ». Agréés par les services du département de l'Orne, et malgré l'éloignement du Siège social, Les Nids vont reprendre la gestion de cet établissement ; la direction est confiée à Catherine EL BAZ.

Le travail réalisé dans le domaine de la réinsertion sera une réussite remarquable, exemplaire : « Les trajectoires des femmes accueillies sont toutes marquées par une séparation : départ du domicile pour échapper à la violence, à la maltraitance, à l'humiliation ; ce moment est vécu comme une rupture (). Le foyer accueille et accompagne ces femmes avec l'ambition d'être davantage qu'un lieu de passage, un espace de vie, un endroit où l'on peut échapper à la solitude, où se renouent les solidarités, où se développe l'altérité. » (L'Equipe du CHRS)

Comme trop souvent hélas, si la qualité du travail effectué était reconnue, le voisinage d'une telle institution n'était pas toujours souhaité, au nom de préjugés aussi ridicules qu'infondés. Les locaux, de plus, vieillissaient mal ; enfin, le Conseil Général de l'Orne choisissait de réduire sensiblement ses dotations budgétaires. Ainsi, en cet été 2012 où j'écris, le CHRS est fermé depuis presque un an ! Abandon des femmes alors en cours d'accompagnement, licenciement des professionnels. Beau gâchis en définitive, après tant de belles réussites !

Le CHRS marquait déjà un premier pas dans le domaine de la réinsertion des adultes. La démarche va se préciser avec la création, toujours en 1996, d'un Service insertion implanté à Doudeville. Les Nids changeraient-ils de perspective ? Abandonneraient-ils leur priorité ?

Point ! Au contraire, ils la complètent en s'ouvrant plus largement encore à la problématique des familles en difficulté. Bien souvent en effet, si l'enfant est délaissé, voire maltraité, c'est que ses parents sont eux-mêmes noyés dans leurs difficultés d'adultes : emploi, logement, niveau de compétence professionnelle ou culturelle, tout ce qui permet l'insertion sociale d'un homme ou d'une femme, et la reconstruction d'une véritable estime de soi.

A qui s'adresse ce service ? A des personnes certes marginalisées par la société et les aléas, les dérive parfois, de leur itinéraire personnel : logement insalubre, ressources trop faibles pour une nourriture saine et suffisante, précarité culturelle allant parfois jusqu'à l'illettrisme. Précarité affective aussi : beaucoup de solitudes. Des « pauvres » en un mot ; oui, sans doute. Mais l'originalité, - faut-il dire le génie ? -, du projet des Nids, c'est de charger ce mot, si souvent péjoratif ailleurs, de beaucoup de dignité. Car ces pauvres sont d'abord des Hommes et des Femmes, humbles bien sûr, démunis, parfois même cassés, en quête de reconnaissance (ô combien !), mais capables de se redresser, d'avancer quand même, de (se) donner, et d'aimer. Les mettre en situation d'être non plus celui qui reçoit, mais à son tour celui qui donne : quelle promotion déjà !

Ainsi leur seront proposés plusieurs projets citoyens, tels par exemple le Téléthon, dans lequel ils s'investiront volontiers, ou encore la rédaction collective

de ce merveilleux livre au titre si parlant : « L'estime de soi, comment la dire » ; quelques citations : « Nous sommes tous égaux, quelle que soit la couleur ; depuis que nous sommes en insertion, on a appris à s'accepter, tel que l'on est, on a appris à s'aimer. -aimer, c'est se respecter, et respecter les autres.- si on ne s'aime pas, on ne peut pas aimer, c'est tout ! »

Concrètement, un accompagnement individuel va permettre de tenter de régler les problèmes de budget personnel, d'impayés éventuels, de recherche d'emploi, de santé. Mais toujours dans une perspective d'accompagnement : ne jamais faire « à la place de », mais toujours « avec », afin de parvenir un jour à « faire seul ». Des accompagnements plus collectifs viseront la restauration de l'image de soi-même, et l'accès à la Culture, qu'il faut ouvrir à tous. L'accès au logement enfin, fondamental dans une démarche d'insertion, sera facilité par tout un système de garanties et de « baux glissants », monté en partenariat avec l'œuvre normande des mères.

On voit l'importance du travail accompli dans ce Service, et la richesse des valeurs humanistes qui le sous-tendent ; combien aussi de telles actions sont indispensables pour maintenir, ou parfois restaurer, la cohésion sociale.

Pourtant, le financeur,-le département de Seine-Maritime-, fera, dès 2009, d'autres choix, entraînant une diminution drastique des dotations budgétaires. L'activité sera donc réduite de 30%, ce qui signifie environ cent cinquante familles brutalement privées d'accompagnement et de soutien !...

Ce n'est hélas que le premier écueil sur la route de l'Association, qui va en rencontrer beaucoup d'autres désormais !

D'autres ouvertures encore vont permettre à l'Association, tout en répondant à des besoins exprimés, d'élargir son regard : Points de rencontre parents/enfants ouverts en 1994, en partenariat avec les associations « Harpe » et « Etape », qui permettent de sauvegarder un minimum de lien familial lors de séparations très conflictuelles. Le désarroi d'adolescents en mal d'interlocuteurs à qui confier leurs angoisses sera lui aussi pris en compte avec l'ouverture à Rouen, en 1997, d'un « Point Écoute Jeunes ».

L'espace parents ouvrira en 2000, car eux aussi ont parfois besoin de trouver une écoute attentive qui les aide à mieux assumer leur si lourde charge. « Quand on est confronté à une crise sociale, familiale, économique, quand on ne sait plus que faire face à son adolescent de fils qui ne veut plus rien entendre de vous » (Catherine POULIQUEN), une écoute, un accueil, des échanges avec d'autres parents, peuvent aider à franchir le cap.

Enfin, « l'Accueil Accompagné Parents Enfants », organisé à Doudeville, permet aux enfants « placés » de garder un minimum de contacts avec leurs parents. Toutes ces créations sont relativement modestes ; toutes vont dans ce même sens de la préservation de ce qu'on peut encore sauver du lien familial, objectif désormais prioritaire. La substitution familiale des origines n'est plus qu'exceptionnelle.

Des bénévoles aux « Pros »

Revenant sur sa longue présidence (1978/96), Pierre EMO la dit d'abord orientée vers une véritable professionnalisation de l'institution. Il y a là une évolution normale, inéluctable et même souhaitable, preuve d'un dynamisme toujours vivant ; fidèle, certes, à son passé, mais sans nostalgie stérile.

« Mamé » et les « tantes » qui la rejoignent se situaient d'emblée dans une démarche bien différente d'un engagement professionnel, si profond et motivé soit-il. Car il s'agissait de se donner soi-même, totalement, comme est totalement donnée une mère à ses enfants ; et à ce don de soi s'ajoutait le plus souvent celui de son patrimoine : on entrait aux Nids comme en religion, et d'autant plus que l'engagement se situait dans le droit fil d'une Foi profonde pleinement vécue. Comment enfermer pareille démarche dans les arcanes d'une convention collective ? Dans les limites de trente-cinq, ou même quarante heures hebdomadaires ? Ou la mesurer à travers un salaire ? Quel sens auraient de telles questions pour un cœur de maman ?

C'est pourtant bien à cela qu'il faudra en venir. Parce que la situation initiale était, par essence, situation d'exception, impropre à se pérenniser ; parce que la simple justice revendiquée pour les enfants devait l'être aussi pour les personnels, à travers des conditions décentes de travail et de rémunération ; parce que le recours aux subventions des pouvoirs publics impliquait naturellement contrôles et respect de la législation ; parce qu'enfin les compétences professionnelles dûment reconnues étaient devenues incontournables. Les élans du cœur, pour indispensables qu'ils fussent, ne pouvaient désormais suffire.

Le « miracle » des Nids fut de réussir la synthèse : compétence unanimement reconnue de personnels dûment formés ; mise en place de toutes les structures sociales qui marquent la volonté de l'Association de pleinement assumer ses responsabilités d'employeur. En même temps, cette perception, toujours aussi palpable pour l'observateur extérieur : ces enfants sont, certes, accueillis, nourris, soignés, éduqués ; ils sont aussi, - d'abord-, aimés !

La notion de formation permanente des personnels engagés s'impose très vite à l'esprit. Il existe, bien sûr, de nombreuses possibilités extérieures, mais l'idée d'un service interne de formation fait peu à peu son chemin. Dès 1988, des recyclages étaient proposés aux Assistantes maternelles du Service de Placements familiaux, et en 1989, sous la direction de Claude VANDERMEERSSCHE, un véritable service de formation interne était installé à Mont-Saint-Aignan. Deux ans plus tard, lors du départ en retraite de Claude, le relais sera pris par Alix MENTROP.

De nombreux et très divers sujets vont être abordés, tant il est vrai que le métier d'éducateur, comme celui d'enseignant, appelle à une permanente remise en cause,

à une actualisation, par nature toujours inachevée, des compétences « acquises » (si tant est qu'elles le soient jamais !) Notion fondamentale en tout cas pour pérenniser cette source vitale : le temps de formation sera assimilé à un temps de travail.

A la formation interne va s'ajouter un recours de plus en plus large aux nombreuses formations externes organisées par la profession. Individuelle ou collective, cette formation, au plein sens du terme « permanente », est sans doute le fondement de l'étonnante réactivité de l'Association pour toujours répondre aux nouveaux besoins identifiés.

Dans un article du N° 28 de la « Lettre », Guy JOGUET aborde les questions de fond : « Former, oui mais avec qui ? Et à quoi ? » Importance des Savoirs et des Savoir-faire, mais plus encore sans doute des « Savoir-être » ; ils résulteront d'un dialogue constant entre la formation initiale, plutôt théorique, et la formation « de terrain », qui ramène aux exigences et aux réalités de la rencontre de l'autre : comment faire confiance a priori, croire en lui, en ses capacités de progrès, quels que soient les détours empruntés, si inattendus parfois !

En 1996, le Président Pierre EMO estime sa mission accomplie. Il est en place depuis dix-huit ans. Dix-huit années fécondes et bien remplies, qui ont introduit l'Association dans le monde professionnel, où elle est désormais bien perçue, connue et reconnue, partenaire incontournable au niveau régional.

Lors de l'Assemblée Générale, Jack WILSHAW concluait en ces termes son évocation de ces dix-huit années :

« Vous voyez, Pierre, que beaucoup de choses se sont passées. Cela s'est fait, vous l'avez dit tout à l'heure, grâce au concours de tous, mais vous avez joué là un rôle important, j'allais dire irremplaçable. D'abord vous avez été celui qui savait écouter, laisser parler les autres, leur permettre de s'exprimer totalement même si leurs points de vue étaient différents du vôtre. Et puis, la discussion close vous jouiez le rôle de l'arbitre. Il fallait décider, et dès que la décision était prise, vous vous donniez à fond car vous avez été, je crois avant tout, un rassembleur. En effet, pour vous il fallait que les uns et les autres travaillent ensemble pour les enfants, pour les jeunes qui nous étaient confiés et vous avez réussi, je dois le dire, honnêtement, ce rôle magnifiquement.

Mademoiselle LECOEUR avait pris comme devise « Ensemble et comme les autres » et se faisant elle s'adressait aux enfants. Ensemble, c'est-à-dire ne pas dissocier les fratries afin que frères et sœurs puissent vivre ensemble, côte à côte. Je crois que votre devise, cher Pierre, pourrait être « Ensemble et pour les autres ».

Pour la nouvelle étape qui s'annonce, Pierre EMO pense devoir passer la main. Ce sera à Michel SAILLARD, déjà très présent au Conseil d'Administration : la continuité est assurée.



Fin d'année scolaire 2011 – Maison d'enfants du Havre - Soirée barbecue avec les jeunes et les bénévoles, retraités du CCAS, qui font du soutien scolaire

2000
2011

Vers de nouveaux horizons

« *Il faut un soir, aux cieux d'orage,
Avoir douté
Pour tendre sa main, son courage
A un noyé »*

Madeleine LECOEUR

« *La poule marche mieux en volant »*

Enfant des Nids

Qui sommes-nous ?

Question à première vue saugrenue, que ni Madeleine LECOEUR, ni les « tantes » ne se sont posée !

Avec la professionnalisation, avec l'arrivée de l'Association à l'âge adulte, avec sa présence désormais incontournable dans le dispositif départemental d'aide à l'enfance, la voici pourtant devenue fondamentale, et même vitale : qui sommes-nous ? Qui voulons-nous être ? De quelles valeurs entendons-nous nous faire porteurs ? Interrogations qui engagent les Professionnels comme les Administrateurs bénévoles, et qui supposent que les uns et les autres se rencontrent, se connaissent, et se reconnaissent.

Des prémices de cette indispensable concertation avaient germé dès 1969/70, dans la foulée du choc culturel de Mai 68, si intensément vécu dans le monde éducatif. Mais il faudra attendre les années 90 pour qu'apparaisse la tradition, dès lors plus ou moins quinquennale, des Séminaires associatifs. Ils donneront naissance à un Projet Associatif, périodiquement revisité et actualisé, tant il est vrai que s'accélère l'évolution de la société, faisant émerger des besoins nouveaux comme autant de nouveaux défis à relever.

Saint Valéry en Caux (Octobre 1996) s'appuie sur une rencontre Administrateurs/Directeurs. Il s'agit, -djà !-, d'affirmer la légitimité démocratique d'un partenariat associatif avec le Service public, en évitant que les Associations ne deviennent de simples sous-traitants, au détriment des valeurs qu'elles portent.

Gaillon (Avril 1999) précise et conforte le Projet Associatif dans le même sens.

Saint-Martin-du-Vivier (Novembre 2004) élargit la rencontre bénévoles/professionnels, dans une féconde estime réciproque. Les quatre axes fondamentaux de l'action associative sont clairement définis :

- Prévention/Médiation pour les services AEMO ;
- Suppléance familiale pour les diverses formes de placements ;
- (Ré) insertion ;
- Soins et rééducation pour les ITEP et les CEF, même s'il convient de ne pas exagérer les convergences entre ces deux structures !

Encore faut-il donner du sens à ces activités ; « Maitriser, non subir le vent de l'Histoire » dit le Président SAILLARD. L'Association entend soutenir les professionnels dans leur tâche, porter la voix des plus démunis, se poser en

promoteur de libertés. De ce Séminaire sortira aussi l'idée d'un Comité d'Ethique : instance paritaire, formée de professionnels, d'administrateurs, et (si possible) de compétences extérieures à l'Association. Elle n'a aucun impact hiérarchique ou revendicatif. Elle reçoit toutes les questions reflétant les interrogations des acteurs de terrain quant à la légitimité de leurs choix et de leurs engagements. Elle ne formule en réponse que des avis, laissant aux responsables toute leur liberté de décision. Toujours actif à l'heure où j'écris, le Comité d'Ethique témoigne du souci constant de mettre en étroite cohérence l'action de l'Association et les valeurs qu'elle entend promouvoir.

Dieppe (Janvier 2011) aboutira à la plus récente réécriture du Projet Associatif. L'autre fruit de ces deux journées de travail se situe dans la rencontre Administrateurs/Professionnels : elle n'est certes pas nouvelle, mais s'approfondit dans une grande confiance réciproque. Quant au texte lui-même, il s'efforce, avec succès, d'intégrer les nouvelles cultures, de restituer tous les acteurs dans l'exactitude de leurs rôles respectifs, de fédérer les énergies, et de dire la confiance de tous, au-delà d'un horizon embrumé, ô combien, par la « Crise ».

Ainsi se trouve clairement définie l'identité de l'Association. Elle n'est nullement figée pour autant : sans rien renier de ses origines, elle se veut en perpétuel devenir, afin d'être toujours en mesure de répondre aux mutations sociales, aussi accélérées soient-elles. Cette permanente réactivité, cette capacité créative de nouveaux concepts afin de mieux répondre à des besoins nouveaux est sans nul doute, pour l'observateur extérieur, l'un des traits les plus marquants de la personnalité associative.

Elle est surtout, à l'aube du 21^{ème} siècle, une base solide pour avancer, encore et encore !



Centre Educatif Fermé pour garçons de Saint-Denis-le-Thiboult

Nouveaux partenaires

Il paraît nécessaire de s'arrêter un instant sur cette notion de partenariat. Elle n'est pas nouvelle dans l'histoire de l'Association ; nous l'avons vue déjà apparaître ici ou là, et toujours de façon positive. A l'aube du nouveau siècle, elle devient une quasi nécessité.

En effet, le tissu associatif est désormais très dense ; les objectifs des uns et des autres souvent se recourent, et la mutualisation des moyens au service d'une même cause s'avère gage de meilleure efficacité, en même temps qu'antidote à d'éventuelles concurrences stériles : des différences qui se respectent, qui s'écoutent et s'enrichissent réciproquement ne sont-elles pas préférables à des altérités qui s'exaspèrent ?

Certains partenariats sont demeurés tels : simples collaborations au service de « publics » en difficulté. Ainsi en est-il des « points rencontre » avec « Harpe » ou « Etape » devenus depuis des services des Nids, de l'UER avec Thiétreville, du GALION de Dieppe, pour l'accession au logement, avec l'ONM. Témoignages multiples d'une réelle volonté d'ouverture et d'écoute.

D'autres, il est vrai, (nous l'avons déjà dit), initiés comme réponse à quel-qu'appel à l'aide, vont évoluer vers un « mariage », de raison d'abord, de cœur ensuite le plus souvent, et le plus heureusement. Expansion des Nids ? Sans nul doute : géographique d'abord, vers Le Havre, vers Dieppe, vers le département de l'Eure ; mais aussi culturelle car l'esprit des Nids, au rebours d'une démarche conquérante, va s'enrichir de l'écoute d'autres traditions, d'autres méthodes, d'autres modes de rapports humains. Et tout ceci, ne l'oublions jamais, pour un meilleur service des enfants et des familles, qui reste la seule raison d'être de l'Association !

La rencontre avec la Fondation suisse « L'enfant c'est la vie » se situe en 2000. Au-delà des différences de statuts (une fondation est bien plus libre de sa gestion qu'une association subventionnée), le constat d'objectifs communs, poursuivis au nom de valeurs identiques, devait aboutir à la signature d'une Charte de Jumelage. Elle se concrétisera d'abord dans des rencontres, -cordiales ô combien, entre Administrateurs et Professionnels, puis par des échanges pédagogiques et méthodologiques ; enfin par la réalisation d'une bande dessinée « Guide à la Petite Enfance », diffusée dans les maternités, les centres de PMI, etc ... Dans un langage simple et accessible, elle résume les fondements de toute parentalité responsable envers les tout-petits.

Un autre partenariat apparaît dans les années 2000 avec la ville d'Oissel pour l'envoi d'adolescents « placés » au Sénégal d'abord, à Madagascar un peu plus tard. Chœur des esprits chagrins : Comment ? Du tourisme (de luxe) pour ces gamins ? Envoyons-nous nos propres enfants passer leurs vacances en Afrique ?

Si les séductions d'un voyage lointain et d'un séjour tropical ne peuvent être niées, il s'agit de bien autre chose : nos jeunes adolescents vont, avec d'autres, participer dans ces deux pays à des chantiers de reconstruction d'écoles. Travail réel, avec ses exigences incontournables, rencontre d'autres jeunes, porteurs d'autres cultures, marqués par d'autres formes d'épreuves ou de difficultés, voilà qui va leur permettre de relativiser les leurs ! Auparavant, il leur aura fallu financer leur déplacement au moyen de diverses réalisations, afin de devenir à leur tour et « comme les autres » ceux qui donnent. Quelques paroles recueillies auprès des participants disent mieux qu'un long discours toute la portée éducative de pareille entreprise, et toutes les valeurs dont elle est porteuse, fût-ce en filigrane : « On a senti que ce qu'on faisait était utile. Des paysages si beaux, et cette pauvreté qui vous saute au visage !... On ne peut plus se comporter de la même façon avec la nourriture, gaspiller, jeter ». Ainsi qu'en témoigne la photo, cette action vaudra à ces jeunes et à leurs éducateurs le « diplôme de Civisme » décerné par l'Ordre National du Mérite. La Cérémonie a eu lieu le 29 mars 2008, lors de l'Assemblée Générale de l'Ordre Section Seine-Maritime, juste avant le départ du groupe pour une nouvelle mission à Madagascar.



Remise du diplôme de civisme, première à gauche la Présidente Colette BLOCH

Nous l'avons vu déjà, en 1991, Les Nids avaient abandonné le château, revendu à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen, qui devait s'y agrandir et installer des Ecoles d'ingénieurs d'abord puis de Commerce, devenant ainsi le plus proche voisin de l'Association. Les étudiants se sont vite intéressés à ce voisinage original, allant jusqu'à créer une Association : « l'Envol des Nids », dont l'objet est de venir en aide, sous des formes très diverses, à l'action éducative des Nids. Et les projets ne manquent pas, fruits de l'imagination fertile des jeunes étudiants. Au-delà d'aides matérielles, réelles et substantielles, c'est encore une nouvelle ouverture, un nouveau lien entre Les Nids et le Monde : toujours « ensemble et comme les autres » !

Le département de l'Eure, séduit par l'expertise unanimement reconnue à l'Association, va la solliciter pour l'implantation, à Louviers et Pont-Audemer, d'un service d'AEMO : ce sera l'ASEF, qui voit le jour en 2001. C'est aussi, avec l'ITEP de Serquigny, un premier pas dans le sens d'une extension régionale.

En 2004 au Havre, l'AHEAD est amenée à solliciter l'aide des Nids afin de remédier à d'importants dysfonctionnements. Cependant, le diagnostic s'avère tel que seule une fusion des deux associations paraît présenter l'efficacité voulue. Elle sera réalisée en 2005, toujours dans un esprit d'écoute et de respect mutuel.

Avec l'AAEP de Dieppe, c'est d'abord une convention de délégation de gestion qui est mise en place. Mais très vite, la complication des arcanes juridiques commande un rapprochement plus total, et donc encore une fusion. La démarche aboutira en 2008, à la satisfaction des uns comme des autres. Là encore, et plus peut-être qu'ailleurs, nul esprit de conquête, mais des différences qui s'écoulent, s'enrichissent l'une l'autre, et décident enfin de s'unir, pour le meilleur.

En ce début du 21^{ème} siècle, voici considérablement élargi l'horizon de l'Association. Pour ce qui est de la protection de l'enfance en danger, - le cœur du métier -, l'implantation en Seine-Maritime est désormais solide, et harmonieusement répartie sur les trois territoires du Havre, de Dieppe/Pays de Caux, et de Rouen ; avec, de surcroît, une modeste avancée dans l'Eure. Le moment est venu d'ouvrir d'autres champs d'activité.

« Pourquoi vous faites tout ça pour moi ? »

Telle est la question posée par un adolescent, délinquant multirécidiviste, quelques semaines après son arrivée au Centre Educatif Fermé (CEF).

Les jeunes délinquants étaient-ils, en 1931, moins nombreux qu'aujourd'hui ? Moins présents dans l'actualité ? Percevait-on alors, au-delà des exactions commises, l'être humain en devenir, mais privé de repères, à qui la Société se doit de proposer une nouvelle chance ? Ou ne voulait-on voir que le coupable à circonscrire ?

Toujours est-il que ni Mlle LECOEUR, ni ses amies de la première heure, ne semblent s'être beaucoup souciées de ce « public ». Leur projet, il est vrai, au moins à l'origine, était de faire adopter le plus possible les enfants recueillis : il les fallait donc « adoptables ».

Même encore à la fin des années 70, lorsqu'il fut vaguement question d'envisager quelques actions en direction de la délinquance des mineurs, un courrier de « Tante Lisbeth » exprime de vigoureuses réticences : au-delà d'une prophylaxie élémentaire qui commanderait, à l'évidence, de séparer le bon grain de l'ivraie dans des lieux distincts, elle s'inquiète de l'image globale ainsi détériorée des enfants des Nids « Ensemble et comme les autres » ? On pénètre là dans une altérité inenvisageable, au moins dans le contexte de l'époque.

A l'aube du 21^{ème} siècle, ce contexte est évidemment tout autre. Un rapport sénatorial, rédigé après une visite systématique de tous les quartiers pour mineurs des prisons françaises, a révélé et souligné combien l'incarcération d'un mineur, surtout dans les conditions d'alors, est un contre-sens éducatif. Si elle reste hélas incontournable dans quelques cas extrêmes, du moins convient-il de la concevoir dans une perspective (ré)éducative, d'où l'idée, encore aujourd'hui balbutiante, des EPM. Surtout, il faut enrichir la palette à disposition des Magistrats de l'enfance d'un nouveau dispositif, ultime alternative à l'emprisonnement : ce seront les CEF, que les deux principaux candidats à l'élection présidentielle de 2002 ont tous deux inscrit à leur programme (avec, bien sûr, de l'un à l'autre, les quelques nuances qu'impose la diversification politique).

La loi Perben du 9 Septembre 2002 met en place le dispositif. Il concerne des adolescents multirécidivistes condamnés à au moins cinq ans de détention, (l'équivalent de dix s'ils étaient adultes !) mais placés par le Juge sous contrôle judiciaire, ou en sursis en vue d'une mise à l'épreuve. Vingt-sept équivalents temps

plein d'adultes n'y prendront en charge que neuf ou dix adolescents ; le coût de fonctionnement sera donc très élevé.

Là est le premier argument des adversaires du projet : ces « sauvageons » ne méritent pas qu'on dépense autant pour eux. De plus, au niveau éducatif, toute une école conteste la philosophie même du dispositif : on ne peut lier dans une même démarche éducation et répression ; un Centre **éducatif** ne peut être **fermé**.

Les mêmes interrogations seront reprises au sein de l'Association, rejoignant celles de « Tante Lisbeth ». Il va falloir convertir les Nids, d'autant qu'une première expérience sans lendemain avait eu lieu dès 1997, avec la participation à l'animation d'une Unité d'Éducation Renforcée à Bolbec.

La nouvelle loi prévoit la mise en place immédiate de sept centres expérimentaux, dont cinq confiés au secteur associatif, et l'UNASEA, qui gère la question au niveau national, sollicite très vite les Nids. Michel SAILLARD et Bernard VOSSIER, aidés de Catherine POULIQUEN, sauront se montrer persuasifs ; les réticences internes vont s'estomper peu à peu ; la candidature de l'Association est posée et acceptée. La voici donc liée à un nouveau financeur : le Ministère de la Justice, à travers la direction régionale de la PJJ.

Où s'implanter ? Le manoir des « Ventes », situé dans un petit hameau sur le territoire de la commune de Saint Denis le Thibout est précisément à vendre. Dès qu'il est connu, le projet d'acquisition par les Nids, compte tenu de l'activité envisagée, déclenche une violente polémique locale, avec quelques débordements nationaux.

« Sacrilège ! » clament quelques-uns : Comment ose-t-on installer des repris de Justice dans ce qui fut un des hauts lieux de la Résistance locale ? Plus prosaïquement, d'autres s'inquiètent des dévaluations de l'immobilier que risque d'engendrer pareil voisinage. Les riverains immédiats s'interrogent, très légitimement, quant à d'éventuelles nuisances sonores, ou sur la qualité des clôtures mitoyennes ; il ne sera pas très difficile de les rassurer, et de nouer avec eux des relations cordiales.

Le « Figaro » tente d'élargir la polémique ; pour mieux l'envenimer ? Il décrit un château somptueux, avec pas moins de sept salles de bain « en marbre », une piscine, des lambris, des dorures. Tout un luxe jugé inacceptable pour des jeunes qu'il s'agit de (re)dresser, à la dure !!!... Un luxe surtout qui n'existe pas : la piscine n'est qu'une mare d'eau croupie totalement irrécupérable ; les salles de bain,-de douche en fait-, sont carrelées au plus juste, etc Réunions houleuses, articles, démentis, se succèdent et s'enchaînent ; puis l'apaisement mûrit lentement.

Nicolas DUFORT a été recruté comme directeur du nouvel établissement. Il constitue une équipe solide, accueillante mais exigeante : « On dit ce qu'on fera, et on fait ce qui a été dit ».

Les premiers pensionnaires arrivent en Juin 2003, tous placés là sur décision d'un Juge, pour un séjour de six mois éventuellement renouvelable, mais une seule fois : prolongé plus longtemps, le sur-encadrement qui régit le centre installerait ces jeunes dans un besoin d'assistantat permanent.

Qui sont-ils ? Des délinquants, certes, et multirécidivistes ; mais aussi des jeunes en difficulté, privés de repères sociaux ou affectifs, marqués par la violence et par l'errance. Leur santé est le plus souvent délabrée, leur comportement et leur langage dictés par la méfiance et l'agressivité. Ils ont entre treize et seize ans.

Des durs ? Oui, d'une certaine manière ; et si fragiles en même temps !... Sanglots mal contenus entendus le soir à travers les portes des chambres. Ou ceux-ci qui, lors de l'un des rares temps libres, restent collés aux murs de la maison : s'aventurer dans la végétation du parc, ce monde si étranger à leur univers de béton, serait effrayant. Ou cet autre encore qui, en son temps, a fait la une de la presse ; arrivé depuis vingt-quatre heures, et après avoir obtenu l'assurance de la totale discrétion du Directeur, il demande que l'on appelle ses parents afin que lui soit envoyé son nounours !

Il faudra d'abord contenir, sécuriser, apaiser ; soigner aussi le plus souvent. Se montrer ferme, mais bienveillant et bien traitant. Toute une découverte pour la plupart d'entre eux, à laquelle sont consacrés les deux premiers mois, sans aucune possibilité de sortie. Les voici respectables parce qu'eux-mêmes respectueux, et capables d'accepter les exigences de la vie de groupe, sans pour autant abdiquer leur personnalité.

Il y aura bien sûr des refus, des tentatives d'escalade (dans tous les sens du terme !) ; la violence ressurgit vite, verbale, parfois physique, que les éducateurs ont dû apprendre à maîtriser pacifiquement lors d'un stage à l'école de police d'Oissel. Le cheminement pourtant se poursuit, avec l'ouverture à des efforts citoyens tels le téléthon, Emmaus, les « Restos du Cœur ».

Remise à niveau scolaire aussi qui accompagne pour chacun la construction d'un projet professionnel personnel. Sorties alors, mais accompagnées et contrôlées, pour des sessions d'apprentissage chez des artisans locaux avec qui s'est instauré un partenariat fructueux.

On s'efforce enfin de préserver, parfois de restaurer, tout ce qui peut encore l'être du lien familial : il faut songer à « l'après CEF ».

Les jeunes filles, dit-on, basculent moins souvent dans la délinquance. Affirmation sans doute exacte, au moins jusqu'à ces toutes dernières années ; car, dans les cités, une « parité » de mauvais aloi a désormais tendance à s'installer.

Quoi qu'il en soit, la délinquance féminine des mineurs existe elle aussi, et le passage par un CEF peut être parfois la solution. Les Nids seront donc à

nouveaux sollicités pour la création d'un CEF féminin. L'implantation ne se heurtera à aucune résistance particulière. Il est vrai qu'on est cette fois en rase campagne, à l'orée du bourg cauchois de Doudeville. Pas d'achat « somptueux », mais une construction neuve et fonctionnelle, ce qui n'exclut pas l'esthétique. Les deux centres, quoiqu'un peu éloignés géographiquement, seront réunis sous l'autorité d'un seul Directeur.

Les premières jeunes filles arrivent au printemps 2007. Elles ont entre quinze et dix-huit ans. Leur profil n'est pas fondamentalement différent de celui des garçons, d'autant que leur désir de « masculinisation » (langage, comportements agressifs) est souvent marqué, traduction maladroite sans doute d'un désir de parité. Un peu plus de maturité peut-être, ce qui est banal à cet âge. Le programme éducatif et les règles de fonctionnement sont sensiblement identiques. Quatre grands domaines de préoccupation : santé, scolarité, ateliers préprofessionnels et apprentissage, codes sociaux du quotidien.

A l'heure où j'écris, la période expérimentale est achevée. Quarante-deux autres centres ont été ouverts à travers la France, et des évaluations ont été effectuées.

Est-ce un paradoxe pour un secteur d'activité ignoré ou regardé avec méfiance par les fondatrices ? Le cheminement qui aboutit à l'ouverture des deux CEF est parallèle à celui de l'aventure qui a créé l'Association : une idée novatrice, - et donc contestée-, qui consiste à lier dans une même démarche éducation et répression ; des résistances, vigoureuses et multiples, des préjugés à vaincre ; enfin la (re) découverte d'adolescents si attachants au-delà de leurs turpitudes, et qu'on peut encore aider à construire leur avenir.

Au diable toute fausse modestie, nos deux CEF sont reconnus comme les meilleurs de France. Les nombreuses personnalités qui les ont visités, dont en 2007 Mme la Garde des Sceaux, ont toutes exprimé leur admiration pour la qualité du travail éducatif réalisé. On peut d'ailleurs estimer qu'il y a là une sorte de laboratoire dont les expérimentations seront bénéfiques bien au-delà de ses murs.

Point de miracle pour autant, ce qui d'ailleurs serait suspect, mais un taux de non-récidive plus qu'honorable puisqu'il s'établit autour de 62%. Sans doute pourrait-il se révéler meilleur encore si un suivi post-CEF pouvait être organisé de manière plus rigoureuse. Le plus encourageant peut-être : ces fréquentes visites de jeunes « anciens » venus remercier (mais oui !) ou simplement revoir un endroit où ils ont été écoutés, considérés, et où ils le seraient encore. Ces racines redonnées valaient bien de se lancer dans pareille aventure !

Le secteur médico-social

Carsix, belle demeure dans le style 18ème, situé près de Bernay, est l'un des nombreux châteaux parsemés à travers le département de l'Eure. Il abritait depuis 1965 un centre de rééducation pour enfants caractériels.

Des circuits gestionnaires quelque peu douteux, et des méthodes pédagogiques parfois contestables, conduisent les autorités départementales à retirer, en 2002, leur habilitation. Mais les enfants sont là. Les Nids sont sollicités pour reprendre cette activité, toute nouvelle pour l'Association. C'est une aventure, mais aussi une ouverture, que le conseil d'Administration va accepter sans beaucoup d'hésitations.

Il s'avère assez vite que les locaux ne sont guère adaptés à l'activité. Le coût d'une mise aux normes serait élevé. La délocalisation est donc décidée.

Non loin de là, la petite ville de Serquigny a engagé tout un programme d'investissements dans le secteur médico-social. Elle propose d'accueillir la nouvelle construction envisagée dans des conditions très avantageuses.

Le nouveau bâtiment, inauguré en Aout 2007, est une vraie réussite architecturale, synthèse d'esthétique et de fonctionnalité. Le statut d'ITEP a été sollicité ; il sera obtenu en 2009, ouvrant à un nouveau partenariat financier avec l'ARS.

De quoi s'agit-il au juste ? La singularité d'un ITEP réside dans les trois dernières lettres du sigle, et surtout dans leur permanente complémentarité réciproque. On se préoccupe donc de soigner, d'éduquer et de faire accéder à un minimum de savoirs, chacun de ces trois secteurs d'activité étant envisagé comme complémentaire des deux autres, articulé avec eux en une synergie essentielle au service de l'enfant. Le projet d'Etablissement 2011 énumère cinq objectifs généraux :

- Restaurer des liens, donner du sens au vécu douloureux de l'enfant ;
- Tendre vers une réintégration, à la fois sociale, scolaire et professionnelle ;
- Développer l'autonomie de l'enfant, le rendre peu à peu responsable de lui-même, dans une démarche de confiance retrouvée ;
- Faire acquérir des savoirs, réconcilier l'enfant avec la scolarisation ;
- Développer le respect et la tolérance, de soi-même d'abord, puis de l'autre.

Il y a certes dans ce programme un certain parallélisme de fait avec celui des CEF (voir le chapitre précédent), ainsi que l'avait d'ailleurs noté le Séminaire

associatif de 2004. Parallélisme limité cependant, et qu'il convient de ne pas trop pousser : d'un côté, des jeunes malmenés par la vie, privés de repères, mais qui restent actifs et responsables ; de l'autre, des êtres en souffrance, et qui subissent une pathologie à l'origine de leurs comportements asociaux.

Les personnels,- une trentaine d'équivalents temps plein-, seront à l'évidence très diversifiés : à côté des personnels administratifs et de service, incontournables dans toute collectivité, on trouvera des Thérapeutes, des Educateurs, des Pédagogues, tous appelés à une collaboration des plus étroites.

Les formules d'accueil seront elles aussi très variées : internat, accueil modulable (internat avec retours ponctuels en famille), demi-internat, externat, à quoi il faut ajouter encore le SESSAD, pour lequel les éducateurs et les thérapeutes se déplacent à domicile.

Diversification donc aussi large que possible des réponses proposées aux souffrances accueillies, qu'il convient de prendre en charge de manière très individualisée.

Les enfants ont entre neuf et treize ans, avec quelques prolongations éventuelles, plus ou moins exceptionnelles jusqu'à seize ans. Tous proviennent du Département : proximité qui favorise l'indispensable collaboration avec les familles. Ils souffrent de troubles psychiques dont la fréquence et/ou l'intensité perturbe leur socialisation ; leur intelligence toutefois est le plus souvent préservée. Ce handicap les confronte eux-mêmes à des situations d'angoisse qui nécessitent un accompagnement très personnalisé pour un parcours de soins et d'éducation, faute duquel ils se retrouveraient peu à peu marginalisés.

Ainsi J , traumatisé dès la petite enfance par l'extrême violence de l'atmosphère familiale, assailli d'angoisses, de monstres (imaginaires) terrifiants. Lorsqu'il aura pu trouver à l'ITEP l'écoute nécessaire pour dire son vécu et ainsi s'apaiser, il conclura de lui-même que, sans cet accueil, « il serait allé en hôpital psychiatrique ». Les crises s'espaçant, il pourra enfin apprendre à lire et envisager une formation professionnelle.

Et combien d'autres, qu'il faudra tenter d'acheminer,- au prix de quels efforts !-, vers une libération progressive !

Une situation très semblable à celle de Carsix s'est présentée en 2008 à Darnétal, au centre de rééducation « Logis Ste Claire » : dysfonctionnements divers qui amènent l'autorité de tutelle à retirer son habilitation, puis à appeler Les Nids à l'aide. Comme à Carsix, l'institut va devenir ITEP.

Les locaux, anciens, sont nimbés de charme et de poésie ; ils dégagent une sérénité apaisante ; ils ont une âme. Ils sont, hélas, aussi, vétustes, et leur mise aux normes, qui d'ailleurs les défigurerait, ne pourrait se faire qu'à un prix exorbitant.

De surcroît, la Congrégation religieuse propriétaire, sans beaucoup se soucier de la présence des enfants, ne souhaite pas le maintien dans les lieux. La délocalisation a donc été décidée, la recherche d'un nouveau site engagée, mais non encore aboutie au moment de boucler cet ouvrage.

Par le truchement de ces deux nouveaux établissements, voici donc l'Association engagée pour un autre monde : celui de l'enfance en souffrance. Elle a, certes, élargi son horizon. Elle n'a pas, pour autant, modifié ses objectifs : l'enfance en danger, et même l'enfance délinquante, sont elles aussi en souffrance, à leur manière.

Les unes comme les autres appellent un regard à la fois exigeant et bienveillant. Aimant en définitive. Aussi abimé ou déroutant soit-il, il faut croire en l'enfant, et en sa capacité à grandir !



*Ateliers d'expression théâtrale dans le cadre du projet « Culture et Handicap » - ITEP de Darnétal
Partenaires : Troupe de l'Escouade, ARS de Haute-Normandie, DRAC, Ferrero, Caisse d'épargne de Normandie, ville de Mont-Saint-Aignan*

21^{ème} siècle : nouveaux défis

« Et n'oubliez pas le principal : il y a des enfants, des hommes et des femmes à servir ! »

C'est par ces mots qu'en Juin 2005, au terme d'un mandat renouvelé pendant dix ans, le Président Michel SAILLARD concluait son dernier discours, celui de la passation de pouvoir. Tel avait bien été le fil conducteur de sa présidence.

Il passait le relais à Colette BLOCH, déjà présente au Conseil d'Administration depuis huit ans, et Secrétaire générale de l'Association. Sa totale disponibilité, sa compétence pointue de juriste, seraient des atouts précieux dans la période difficile qui s'annonçait ; sans doute la Providence veillait-elle sur Les Nids !...Le Conseil d'Administration et son Bureau allaient connaître dans la foulée un assez large renouvellement.

Renouveau aussi à la direction générale : en Juin 2007, Bernard VOSSIER faisait, comme on dit, « valoir ses droits à la retraite ». Dès 1986, il avait créé cette fonction, l'avait imposée ; terme mieux accordé à son tempérament fonceur, de taureau avait-il été dit avec quelqu'humour lors de sa soirée d'adieux ! (mais l'humour est parfois lucide à sa manière). C'est en tout cas cette énergie dynamique qui avait suscité et porté une expansion considérable de l'Association, tant géographique vers de plus larges territoires que pédagogique vers d'autres services.

Jérôme PALIER, directeur général adjoint, était tout naturellement amené à lui succéder. Même engagement, même dynamisme, mais plus nuancé, plus serein. Là encore, la Providence veillait, et le tandem « BLOCH-PALIER » allait fonctionner dans une parfaite harmonie, une parfaite confiance réciproque, pour le plus grand bien de tous.

C'est qu'il va en falloir, de l'énergie et du dynamisme, pour affronter les tempêtes qui s'annoncent, et dans une unité sans failles !

L'Association dépend désormais de plusieurs financeurs : le Ministère de la Justice par le truchement de la Direction interrégionale de la PJJ pour les deux CEF ; la Sécurité sociale, via l'ARS, pour les deux ITEP ; le département de l'Eure pour deux services AEMO implantés sur son territoire ; enfin et surtout le partenaire de toujours, le département de Seine-Maritime qui « règne » à lui seul sur environ 80% du budget de l'Association. Or, le Conseil général de Seine-Maritime, comme tous ses homologues de France, et plus encore peut-être que beaucoup d'entre eux, a vu ses finances frappées de plein fouet par la crise. Dès 2008 apparaissent des projets de diminution drastique des dotations budgétaires, imposées sans concertation préalable, et selon des processus parfois inattendus !

Les valeurs citoyennes qu'entre autres elle défend conduisent tout naturellement l'Association à accepter sa part de ces difficultés. Mais seulement sa juste part ; car, en arrière-plan, ce sont les familles, les enfants, parfois aussi les personnels, qui seront touchés.

Posé en termes autoritaires, le problème,- aussi réel soit-il-, amène à s'interroger quant à l'existence de motivations autres que financières : volonté d'instrumentaliser le secteur associatif, de réduire son statut à celui de simple prestataire de services, plus souple et souvent moins coûteux de surcroît. Des contrôles, certes, sont on ne peut plus légitimes ; mais a posteriori, afin de vérifier le bon emploi de l'argent public ? Ou a priori, autorisant ceci pour mieux interdire cela ? Quel est alors l'intérêt de la participation au service public d'un secteur associatif vidé de sa substance, amputé de sa force d'initiative et de proposition, au seul motif que paraît suspect le minimum de liberté qui en est le prix ?

Ces questions, pour l'heure sans réponses, ont terni et tendu une relation jusqu'alors confiante. Dans l'attente de jours meilleurs, des coupes sombres ont dû être opérées : réduction de 30% de l'activité du service insertion ; diminution sensible de la capacité d'accueil du service jeunes majeurs (en attendant sa totale disparition ?) ; rigueur budgétaire généralisée, d'autant que les autres financeurs, eux aussi, quoi que de façon plus limitée, se situent désormais dans une logique d'économies. Situation de survie plus que de vie ?

Eh bien non ! Les situations de crise sont aussi un appel au sursaut, à la réactivité ; et sur ce plan, l'Association a toujours apporté la preuve de ses capacités.

Dès 2008, alors qu'à l'horizon se profilent déjà les premiers nuages, l'idée est lancée d'un Fonds de dotation, appelé « Mécènes », qui permettra de solliciter le mécénat et de constituer une réserve financière dont l'Association conservera l'entière et libre disposition.

Le château de Doudeville,- un lieu historique et emblématique pour les Nids, lui aussi, vieillit mal. Les locaux ne répondent plus à toutes les exigences des Commissions de Sécurité, et la mise aux normes serait, là aussi, fort coûteuse. Le Pays-de-Caux sera donc réorganisé et recentré sur Yvetot, avec un pôle Adolescents dans les locaux déjà existants de la rue de la gare, et un pôle enfance dans un superbe bâtiment neuf, nouvelle réussite architecturale qui, une fois encore, allie harmonieusement fonctionnalité et esthétique ; l'une d'ailleurs va-t-elle sans l'autre, dès lors qu'il s'agit d'éducation ?

Autre défi relevé dans la même période avec bonheur : l'ouverture de trois « Lieux de vie » dans le Pays-de-Caux. Trois petites unités où un éducateur accueille deux ou trois jeunes (pas plus !) en situation de forte exclusion pour un séjour de rupture, point de départ d'une resocialisation.

Le Siège social enfin est rénové. Nous voici ramenés à la première page : la boucle est bouclée.

Vers l'avenir !

Telles ont été ces quatre-vingts années d'aventure créatrice. Elles éclairent l'aujourd'hui des Nids. Elles disent la Foi des fondatrices, leur audace au-delà de toute raison, - celle du cœur-, les compétences professionnelles réunies autour d'un projet novateur, l'étonnante synergie que peut susciter un amour désintéressé au service des plus humbles : familles laissées sur le bord du chemin, enfants ou adolescents en détresse affective, culturelle, sociale ou psychique.

Cette histoire n'est point achevée, mais en marche, et de nouveaux chapitres s'écrivent au quotidien, dans la fidélité à l'esprit des origines : non la fausse fidélité à quelque tradition à jamais figée, mais une fidélité vivante, qui retrouve et perpétue les audaces, un peu folles parfois, des fondatrices, afin de les mettre au service des hommes et des femmes de ce temps. Dans quelques années, il faudra que quelqu'un reprenne la plume pour fixer par écrit d'autres témoignages.

Rien ne se fera sans que soit préservée et promue la liberté : elle est la respiration associative, vitale, gage de capacité à créer, à défendre des valeurs, à porter la voix des sans voix.

Une dernière image : c'était en 2010. Nous faisons visiter le Centre éducatif de Mont-Saint-Aignan à un éminent professeur vietnamien, fondateur dans son pays d'une association comparable aux Nids, avec laquelle un rapprochement avait été esquissé. Une fillette s'est approchée, a pris la main du vieil homme : « Viens, lui a-t-elle dit, je vais te montrer **ma** maison » ; et tous deux se sont éloignés dans le couloir en devisant doucement.

« MA maison » Bel hommage à l'équipe éducative qui avait en charge cette fillette ! Mais surtout, tant qu'il y aura des enfants ou des jeunes qui, abimés par une vie chaotique, retrouveront chez nous LEUR maison, nous pourrons, nous devons, vivre, dans l'Espérance !

Rouen/Perros-Guirec

Été 2012

G. L.

1. Chronologie

LES NIDS EN QUELQUES DATES

1931	15 Octobre : commencement des Nids
1936	27 Avril : dépôt des premiers Statuts à la Préfecture de la Seine-inférieure
1946	1 ^{er} Avril : installation dans le « château », à Mont-Saint-Aignan ; Première habilitation officielle
1948	Me BUCAILLE devient le second Président de l'Association
1954	Doudeville : création des « foyers familiaux »
1960	5 Septembre : reconnaissance d'utilité publique
1967	Création du service de placements familiaux
1978	Le Bâtonnier Pierre EMO devient le troisième Président de l'Association
1983	15 Avril : décès de Mlle LECOEUR
1991	Inauguration des nouveaux locaux de Mont-Saint-Aignan
1993	Reprise du service AEMO de l'Association « Amper »
1994	Ouverture d'un point rencontre-familles à Rouen (en partenariat avec l'association « Harpe »)
	Reprise du CHRS « La clarté » à Alençon
1996	Mise en place d'un service Insertion pour adultes (à Doudeville) Juin : Michel SAILLARD devient le quatrième Président de l'Association
2002	Reprise de l'Institut de rééducation du château de Carsix (Eure)
2003	Ouverture du CEF de Saint Denis le Thibout
2005	Fusion avec l'AHEAD du Havre
2007	Ouverture d'un CEF féminin à Doudeville
2008	Fusion avec l'AAEP de Dieppe Reprise de l'Institut de rééducation « logis Sainte Claire » à Darnétal
2009	Rénovation du Siège social
2010	Ouverture de trois « lieux de vie » en Seine-Maritime
	Janvier, à Dieppe : quatrième Séminaire associatif
2011	Novembre, à Dieppe : inauguration du premier « lieu d'écoute de l'enfant »

2. Témoignages

Témoignage de Lysiane QUARTON, éducatrice aux Nids de Mont-Saint-Aignan

« J'ai bien connu Mademoiselle LEFOURNIER appelée communément Tante Lisbeth. En 1974, plus précisément en septembre, elle me propose un entretien pour une future embauche. Après un mois d'essai, je signe un contrat indéterminé qui court encore actuellement.

Je découvre peu à peu la consistance du travail d'éducateur, les attentes de Tante Lisbeth en termes de prise en charge des enfants. Tout était centré sur eux dans cet immense château et chalet où des exigences fortes étaient impulsées par cette directrice au caractère trempé. Ses exigences étaient orientées tant vers les jeunes que les professionnels. Outre ses obligations, elle dispensait sans compter soins et temps.

Je me dois d'ajouter qu'elle résidait sur son lieu de travail et de fait, était imprégnée de l'ensemble des problématiques familiales. A cette époque, les enfants accueillis venaient essentiellement de la région parisienne et de l'Est de la France, surtout des fratries. Une des idées dominantes de Tante Lisbeth était de « ne pas séparer frères et sœurs ». De fait, elle était amenée à sillonner ces deux régions pour retrouver un père, une mère, un oncle, une tante Et ce, afin de reconstruire du lien avec les enfants accueillis. Nous étions alors aux prémices du travail avec les familles.

Je ne dois pas oublier sa grande générosité, elle faisait don de son salaire, se dépouillait de tous biens quels qu'ils soient pour les enfants et pour le fonctionnement de sa « grande maison » comme elle l'appelait. Cette générosité pouvait se visualiser dans de nombreux versants. Par exemple, elle imposait à la cuisinière lors du marché au MIN qu'elle achète les premières cerises même si le prix en était conséquent. Elle voulait que les enfants soient comme les autres, vêtus convenablement, nourris finement, soignés correctement, pris en compte dans les détails de leurs difficultés.

Outre tous ces aspects, elle était fortement attachée à la question de l'école, logique inhérente à sa formation initiale (professeur de lettres). Elle avait mis en place une école dans l'enceinte de l'établissement pour les enfants en grandes difficultés scolaires. Par ailleurs, elle n'hésitait aucunement, dès lors qu'un enfant avait un potentiel ou qu'il en avait émis le souhait, à lui permettre de poursuivre des études. Cette valeur autour de l'école la singularisait par rapport aux pratiques de l'époque ; ainsi, j'étais en symbiose avec ses idées concernant la scolarité.

A côté de cette valeur autour de l'école qui l'animait fortement, elle n'oubliait aucunement les vacances des enfants. A chaque période, elle s'activait pour que chacun puisse profiter soit d'un séjour dans des familles de parrainage de l'Orne, soit dans divers lieux de villégiatures (Brétignolles, Saint Jacques des Blats ou bien Bourgueil). Le château, le chalet se vidaient à chaque période de vacances.

D'autre part, pour répondre à sa conviction d'en faire des enfants comme les autres, elle s'était entourée d'une équipe pluridisciplinaire : 2 cuisinières, 5 lingères, 1 infirmière à temps plein, 1 psychologue à temps plein, 1 pédiatre, 1 psychiatre, 1 institutrice spécialisée, 2 éducateurs scolaires, 1 chauffeur, 3 hommes d'entretien, 1 jardinier et personnel éducatif présent 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Une autre de ses prédilections était de réunir et de rassembler autour de sa table en organisant baptême, communion, mariage, anniversaire. Et lorsque les jeunes adultes quittaient le château, le chalet, à leur tour ils l'invitaient à partager ces événements. Elle a profondément touché de nombreuses fratries qui n'ont jamais rompu le lien avec elle, ils la considèrent comme un élément clé dans la réussite de leur vie.

A ce jour, si je cherche des bénévoles pour le soutien scolaire, c'est en pensant à elle, si j'organise le rassemblement des anciens des Nids, c'est en pensant à elle, si je cherche à maintenir le séjour à la ferme, c'est en pensant à elle. J'ai pris en elle des valeurs qui m'animent encore actuellement mais également par convictions personnelles.

Tous ces axes m'ont encouragée à poursuivre dans ces fondements. J'ai continué à rendre visite à Tante Lisbeth jusqu'à son dernier souffle en l'an 2000. Agée alors de 90 ans, elle me questionnait sur Les Nids, sur les personnes laissées en bord de route. Je lui voue une grande reconnaissance pour les fondations qu'elle a indéniablement fortement scellées et sur lesquelles nous reposons aujourd'hui. »

Des souvenirs d'Hélène DELAUNAY(BONTE),
accueillie aux Nids en 1966 par Tante Lisbeth

« J'en écris quelques-uns, mais il y aurait tant de choses à dire.

La vie « des grandes filles » auprès de Tante Lisbeth était agréable et faite de petits moments d'échanges surtout lors des repas pris dans la salle de réception à côté de la très belle cheminée.

Tante Lisbeth avait un régime alimentaire très strict et se plaignait d'avoir une sensation de faim. Alors pour lui faire plaisir, de temps en temps, je lui achetais un morceau de fromage et nous buvions ensemble un verre de vin, cela la rendait heureuse.

Tante Lisbeth lisait plusieurs livres par semaine, elle dormait très peu, elle nous conseillait un livre qu'elle avait lu et après lecture, on discutait ensemble de ce livre.

Tante Lisbeth avait quelques principes basés sur le sacrifice. Par exemple, elle nous demandait à nous « les grandes filles » de nettoyer la grande salle de réception : passer la paille de fer avec les pieds, cirer, faire briller. Cela était très fatigant. Alors un jour, je lui ai conseillé d'acheter un appareil pouvant faire cela à notre place. Elle s'est irritée. Nous avons eu des échanges forts et elle en a été peinée. Pour elle, le sacrifice faisait partie de la vie en collectivité.

Au cours de mon séjour aux Nids avec mes amies, il nous avait été confié la responsabilité et la charge de certains petits enfants placés dans des familles. Cela se passait de la façon suivante : un dimanche par mois, les parents rendaient visite aux enfants du château, alors nous allions avec le chauffeur des Nids chercher les petits en « nourrice ». En ce qui me concerne, j'avais en charge deux petites sœurs et un bébé garçon. Je gérais la visite avec les parents durant l'après-midi puis, vers la fin de journée, nous allions reconduire les enfants dans leur famille d'accueil.

Tante Lisbeth a pu me faire, nous faire profiter de sa maison familiale de Dinard ouvrant directement sur la mer.

Tante Lisbeth refusait, lorsque nous avions reçu des amis pour une « soirée », qu'ils reviennent le lendemain. Cela pouvait créer de « mauvaises relations », selon elle.

Tante Lisbeth a traversé de graves moments surtout celui d'être accusée du « kidnapping » d'enfants (rumeurs locales), accusations qui ont fait l'objet d'articles passés dans la presse. Nous avons vécu cela avec elle de près. »

Témoignage de Geneviève VOISIN, enfant arrivée en 1952

« On ne peut pas parler de Tante Lisbeth sans parler de Mamé. Si Les Nids ont existé, c'est Mamé « la fondatrice », mais très vite, Tante Lisbeth (qui venait ponctuellement pendant les vacances scolaires, aider cette femme originale à contre-courant des idées de l'époque), décida de la rejoindre complètement car ce concept de vie (réunir des frères et sœurs pour éviter qu'ils aillent à la DASS et soient séparés), donnait sens à cette foi, cette confiance qu'elle avait en Dieu, ce Dieu qui était aussi le sien. Elle se lia d'amitié avec Mamé et avec les mêmes convictions et les mêmes valeurs, elle embarqua sur le même bateau jusqu'à la fin de leur vie. Ni dimanche, ni jour de fête, ni repos, de jour et de nuit, elles habitèrent avec leurs enfants, les délaissés de la société.

Tante Lisbeth était partout, à la cuisine aux fourneaux pour remplacer le personnel, à la pouponnière, dans un groupe. On disait toujours « la tête et les jambes ». Mamé avait une santé fragile et Tante Lisbeth « la Bretonne » une santé à toute épreuve, si bien qu'on lui donna entre nous le nom de « Tante trottinette » car elle était partout, même là où on ne l'attendait pas !...

Mamé taillait, cousait (même si l'emmanchure était plus haute ou plus large d'un côté), donnait des cours de peinture, de piano (même si ça n'était pas leur passion ou s'ils n'y comprenaient rien). Tous les jours elle reprenait, en se disant que ça finirait bien par rentrer. Elle créa (avec ses boutures d'été) devant le château, de chaque côté du bois, une roseraie en pergola. Au centre d'une pelouse circulaire, elle planta des hortensias et autour, des allées symétriques en gravillons rayonnaient. Avec l'aide de M. JULIEN (l'homme à tout faire), tout le reste du parc passa à la débroussailluse pour dégager les arbres plus que centenaires qu'elle allait peindre, sous la neige, à l'automne avec leurs couleurs de feu, au printemps qui en tout renaît. Mamé avait une âme d'artiste. Sans oublier le recueil de poèmes qui marquait toute une vie. A la salle des ventes, le commissaire-priseur l'appelait (pour des lots invendables) pour du matériel de bricolage, des vieilles machines, des meubles à recoller, clouer, teinter qu'on retapait l'été avec elle dans le parc. Une fois, elle acheta aux enchères des fauteuils anglais en cuir (en très bon état pour une fois) pour une bouchée de pain. Ça faisait pas mal dans la grande salle, tous ces tableaux au mur, les guéridons retapés (mais un peu bringuebalants malgré tout), de belles vieilles potiches et assiettes anciennes de famille, de gros rideaux de velours aux portes fenêtres et cette grande table rectangulaire à six rallonges (pour recevoir les aînées mariées et leurs enfants) et cette magnifique cheminée (qui servait de crèche pour l'enfant Jésus et les bergers) avec comme support de robustes colosses de chaque côté (ces derniers ont été coupés et volés pendant la réfaction (Sic) du château après sa vente. De vieilles photos ont permis de refaire des riquiquis de bonhommes de type asiatique qui déparent cette

magnifique cheminée. Enfin bref, la déco d'un château. Au moment de payer (car elle se permettait d'emmener et de régler plus tard), le commissaire lui signalait qu'il manquait un zéro sur son chèque. Elle lui répond : « Vous rêvez, vous savez bien que j'ai pas les moyens, je vous les fais descendre, vous les remettez en vente la prochaine fois.

Avec le matériel d'Ali Baba de la salle des ventes, nous faisons des matelas avec elle ; une cardeuse pour le crin végétal, de la toile, des grosses aiguilles de la ficelle à rôti, des gros boutons pour bloquer de ci de là et hop encore un lit de fait !

Mamé était connue de tout Rouen et ses amendes passaient toujours à l'as car disait-elle : « Si j'ai pris le sens interdit, c'est qu'avec une famille comme la mienne, j'ai pas de temps à perdre, je suis pressée ».

« Attention Mzelle LECOEUR, pour une fois ça passe mais la prochaine fois ».

Et la prochaine fois recommençait

Lorsque nous faisons une bêtise, la monitrice nous disait : « Va voir Mamé » qui était sur son lit dans sa chambre à côté de la grande salle au rez-de-chaussée (car elle avait souvent des crises de sciatique qui l'empêchaient de se lever).

Mamé : « Ecoute ! Qu'est-ce que tu as encore fait ?... » (d'un ton grave et posé). « Va réfléchir à la chapelle !... » (et souvent elle nous oubliait). C'était au sous-sol où était célébrée la messe tous les matins par un Jésuite de la place de Rougemare.

Pour ce qui est de Tante Lisbeth, c'était plus le côté administratif, chef du personnel, relation publique, courir pour régler tel problème, voir les juges, aller chercher les enfants confiés aux Nids dans leur famille, ce qui n'était pas évident, voir les nourrices des tout-petits, l'école, les enfants, les éducatrices et les réunions.

De plus, il fallait trouver des finances qui manquaient souvent et qu'elle colmatait, soit personnellement (sa dot, après que celle de Mamé fût épuisée), soit convaincre des amis aisés à devenir donateurs.

On allait aussi vendre des billets de loterie à la sortie des messes et les garçons avec « chef Jacques », leur moniteur, partaient jusqu'à Dieppe où Les Nids n'étaient pas inconnus. Tout ça dans le but de nous envoyer un mois en vacances d'été à la mer ; dans des écoles religieuses vides l'été ou des presbytères inhabités, une tente dans les fermes.

C'était là notre campement et nous passions des vacances formidables, comme les autres enfants.

Tante Lisbeth dans son enfance était habituée à de grandes fêtes familiales où les enfants recevaient de nombreux cadeaux. A Noël, aux Nids, près du sapin décoré, c'était la même chose, chacun avait le sien, plus des jeux collectifs dans chaque groupe.

Autour d'un bon repas et la bûche traditionnelle, on riait dans cette salle où nous avons ensemble fabriqué des guirlandes, allumé des bougies, c'était la fête.

Au jour de l'an, nous avons le droit de danser ensemble. Les garçons du chalet venaient au château, c'était une façon de rassembler frères et sœurs en une grande famille qui faisait la fête comme tout le monde. Serpentins, confettis, tout y était pour une soirée réussie.

A Pâques, « Floflo » la couturière nous changeait notre garde-robe d'hiver pour celle de printemps (jupe plissée écossais, chemisier et gilet tricoté par elle à la pause-café du midi dans le hall des cadres et le soir après le travail dans sa chambre au 2ème étage.

Tante Lisbeth achetait tout ce qu'il fallait pour que les monitrices cachent dans le parc cloches, poules en chocolat, poussins, poissons, etc... On mettait des heures à dénicher à grands cris tous ces trésors. Dans les années 50, Tante Lisbeth organisait même des jeux de nuit avec les « grands garçons » et les « grandes filles » (comme on disait) de 17 à 20 ans passés, puisque la majorité était à 21 ans. « Tante trottinette » était là avec nous pour « veiller au grain ». Elle répondait à ceux qui lui reprochaient « sa candeur » en riant qu'elle préférait « organiser et voir plutôt que d'ignorer ».

C'étaient des femmes très en avance sur leur temps, ce qui leur valut bien des jalousies et des méchancetés. Heureusement « maître Bucaille », avocat au barreau de Rouen et ami, était là pour les défendre gratuitement, lorsqu'elles furent convoquées au tribunal pour « plainte de promiscuité », car garçons et filles vivaient dans le même établissement. En ce temps-là, à l'école, garçons et filles étaient séparés. Même si nous n'avions ni cours d'éducation sexuelle, ni psychologue, on retrouvait petit à petit la chaleur d'une grande famille et la chance d'être aimés pour ce que nous étions. J'ai même retrouvé « en annotation » sur le petit livret vert parlant des Nids cette parole de Tante Lisbeth : « Nous avons fait ce que nous avons pu, mais beaucoup gardaient un cœur à vif ».

Dans toutes ces pérégrinations, elle a été très épaulée jusqu'à la fin par une secrétaire remarquable qui, dans l'ombre, se rendait disponible à tout moment (Melle Juliette dite par la suite Tante Juliette, comme Tante Colette).

Je voudrais rendre hommage aussi au Docteur GRANCHER et à sa fille Marie-France (qui prit la suite de toutes les consultations gratuites de son père), de jour comme de nuit ils répondirent « présents ». « Des amourettes » se créaient, mais nous nous respections comme des frères et sœurs d'une grande famille et ça n'allait pas plus loin. Plusieurs couples sont nés des Nids et bien des familles actuelles tiennent encore (dont les premières arrivées aux Nids qui ont entre 86 et 88 ans).

Ces deux femmes hors du commun avaient chacune un caractère bien trempé. Elles se retrouvaient le soir une fois les enfants couchés pour faire le point de la journée, des orientations à prendre, etc ... Nous entendions les voix monter, car elles n'étaient pas toujours d'accord. Devenus adultes, nous disions en parlant d'elles deux : « C'est comme un vieux couple ». Ce qui est sûr, c'est qu'elles étaient complémentaires, ce qui a permis que Les Nids perdurent. C'était « notre vie de château » en pleine liberté dans cet immense parc.

Merci Mamé, merci Tante Lisbeth.

Ce que nous sommes devenus, vous y êtes pour beaucoup ; à notre tour, nous essayons de partager les talents que vous nous avez appris à développer. »

Tante Lisbeth

Pour moi Tante Lisbeth était une personne qui aimait les enfants plus que tout.

Elle était révoltée de voir tous ses enfants sans parents.

Elle a donné tout l'amour et l'éducation dont les enfants avaient besoin. Faisant tout son possible pour que chaque enfant puisse avoir un métier afin de réussir dans la vie. Elle s'arrangeait toujours pour que les frères et sœurs ne soient jamais séparés et puissent grandir ensemble.

Dans un pays où les lois concernant les enfants datent de Napoléon, elle a consacré sa vie et sa fortune aux enfants.

Elle faisait en sorte que chaque enfant puisse partir en vacances.

Nous étions placés dans des familles d'accueil. Quand cela était possible elle organisait des camps. Je me souviens d'un séjour en Corse qui m'a laissé un souvenir impérissable.

C'était une personne droite et sincère.

Pierre Reine artiste 2007
N. de C. 1957.



Témoignage de Lysiane QUARTON, sur Mademoiselle LEMIRE

« Je l'ai bien connue. Tous l'appelaient Tante Juliette, les adultes comme les enfants.

En 1974, lorsque je franchis le seuil de cette « grande maison des Nids », elle me réserva un accueil chaleureux. Sa fonction principale était le secrétariat mais elle pouvait également mettre à profit d'autres compétences mais toujours dans une grande discrétion. Elle savait écouter, renseigner, mettre « la main à la pâte » si besoin.

Au fil du temps, j'ai pu comprendre qu'elle avait organisé le secrétariat et ce, dès son arrivée en 1949. Elle avait mis sur pied notamment un système pour répertorier les dossiers avec le nom de l'enfant, sa date de naissance, la date d'arrivée et de sortie. D'ailleurs, ce document nous est précieux, m'est précieux dès lors qu'un ancien des Nids se tourne vers moi pour retrouver un copain ou une copine.

Outre cette mise en place, elle gérait tout le courrier du Centre Educatif. De par cette posture professionnelle, elle répondait aux diverses questions posées par les enfants quant à leur histoire familiale. Ainsi, des liens se sont tissés avec elle qui ont perduré bien au-delà de son départ en retraite en 1978.

Jusqu'à la fin de sa vie, elle a répondu à tous ceux qui recherchaient des éléments les concernant ou orientait vers les dispositifs adaptés. Elle a été très proche des anciens qui la considéraient comme un pilier des Nids remarquable. Elle disait souvent : « Je reste la dernière roue de la 4 L », sous-entendu Mme de LOGIVIERE, Mesdemoiselles LEFOURNIER et LECOEUR.

Me concernant, je me suis rapprochée d'elle vers les années 90, elle était une source de culture inépuisable, notamment dans ce qui faisait l'histoire des Nids. Cette rencontre que j'ai pu faire avec elle m'a enrichie. Je l'ai visitée régulièrement à son domicile puis à la maison de retraite où elle s'est éteinte à l'âge de 96 ans. D'ailleurs, avec quelques anciens, j'ai pu lui faire souffler ses dernières bougies. A ce jour, en 2012, elle aurait 100 ans Je pense et nous pensons encore à elle. »

Témoignage de Yannick CHATEAU, arrivé en 1970 Un ancien qui n'oublie pas sa chère Tante Lisbeth

« Mon premier souvenir de Tante Lisbeth est mon arrivée aux Nids un soir glacial de novembre 1970. Le château des Nids m'est apparu dans un premier temps lugubre et m'a littéralement angoissé. Nous venions de Paris, mes frères et ma sœur, d'une autre fondation où nous étions heureux. C'est ce jour-là que j'ai rencontré pour la première fois Tante Lisbeth et je dois l'avouer cette grande dame élancée et élégante m'a impressionné et même fait un peu peur. Peur et angoisse bien vite disparues à son contact chaleureux et fait de douceur qui la caractérisait.

Tout au long de ces 10 années passées à ses côtés où elle dirigeait l'institution d'une main ferme, mais toujours juste dans ses décisions, j'ai toujours été impressionné par sa gestion humaine avec tous ces enfants en peine.

J'ai aussi le souvenir du relationnel avec ma mère plutôt houleux, mais Tante Lisbeth avait ce don de la canaliser, ce qui était rare avec ma mère.

Elle nous considérait tous comme ses petits. Je l'ai ressenti plus particulièrement, en fait toute notre famille était plutôt calme et ne lui posait aucun problème. D'autres enfants vivaient particulièrement mal la vie sans leurs parents dans cette grande institution.

J'ai aussi des souvenirs émus de mes visites rue Jean Revel, lieu où Tante Lisbeth s'était retirée après tant d'années passées à la direction des Nids.

Tante Lisbeth est toujours dans mes pensées et mon cœur et je voulais lui rendre un hommage amplement mérité par ces quelques mots. »

3. Des femmes et des hommes qui ont fait Les Nids

Président(e)s de l'Association :

> Madeleine LECOEUR	1936/1948 ;
> Pierre BUCAILLE	1948/1978 ;
> Pierre EMO	1978/1996 ;
> Michel SAILLARD	1996/2005 ;
> Colette BLOCH	2005/2012 ;
> Jean-Luc VIAUX	2012/...

Directeurs généraux :

> Madeleine LECOEUR	1964/1978 ;
> Collégialité des directeurs coordonnée par Guy JOGUET	1978/1986 ;
> Bernard VOSSIER	1986/2007 ;
> Jérôme PALIER	2007/...

Les « pionnières » :

> Madeleine LECOEUR	(1900/1931/1983)
> Elisabeth LEFOURNIER (tante Lisbeth)	(1909/1939/2000)
> Juliette LEMIRE (tante Juliette)	(1912/1949/2009)
> Colette de LOGIVIERE (tante Colette)	(1906/1945/1985)
> Marie-Jeanne KERVISIC (Mie-Jeanne)	(1920/1949/2012)

Autres personnalités :

- > Daniel LEBLANC : fondateur des Nids de Doudeville, puis Secrétaire général de l'Association
- > Guy VANDEMEERSCHE : fondateur des Nids de Bosville, puis Premier responsable du Service de Formation
- > Guy JOGUET : premier directeur du Village d'enfants de Duclair, puis Coordinateur du Collège des Directeurs
- > Jean-Jacques RICH : fondateur des Nids d'Etouteville
- > Jack WILSHAW : venu aux Nids seulement après sa retraite, il (ne) fut (que) Administrateur (puis Secrétaire général, puis Vice-Président), mais il le fut d'une façon bien à lui : avec une présence dense, riche de sa Foi en l'Homme, de sa confiance en l'avenir, et de sa constante attention à l'autre.



Jack WILSHAW

4 . Les Statuts primitifs

2

STATUTS

Déclaration à la Préfecture de Seine Maritime 27.4.56

Le Soussigné

Madame et Monsieur Madame LECHEUR, sans profession, célibataire, majeur, demeurant à ROUEN, rue Roulland, N° 21
a établi ainsi qu'il suit les statuts d'une Association qu'il est se propose de fonder.

Titre Premier

Article 1^{er} Objet - Dénomination - Siège - Durée

Il est formé entre le Soussigné et les autres personnes ayant adhéré aux présents statuts, et remplissant les conditions indiquées ci-après, une Association qui sera régie par la loi de 1^{er} Juillet 1901 et par les dits statuts.

Article 2

Cette Association a pour objet de :

- recueillir les enfants abandonnés pour les faire adopter et les élever dans les meilleures conditions, ou les placer suivant les cas.
- déposer et faire connaître aux Parquets et Tribunaux les enfants en danger moral ou matériel, pour obtenir en leur faveur une intervention judiciaire ayant pour but de les confier à leurs parents et les confier à d'autres.
- accepter la tutelle d'enfants qui lui seraient confiés directement par les familles.

Article 3

↓ Association prend la dénomination "les NIDS" ou "foyer de l'enfance orphelin et abandonné"

Article 4

Le siège de l'Association est établi à Rouen, 11 rue Roulland
Elle peut être transféré en tout autre endroit de la même ville,
sur simple décision du Conseil d'Administration

Article 5

La durée de l'Association est illimitée

TITRE DEUX

Composition de l'Association - Cotisations

Article 6

L'association se compose de membres bienfaiteurs,
de membres honoraires, et de membres titulaires
Pour être membre de l'association à l'un de ces titres,
il faut :

- 1) être agréé par le Conseil d'Administration
- 2) et s'engager à payer une cotisation annuelle de :
100 francs pour les membres bienfaiteurs,
50 francs pour les membres honoraires,
20 francs pour les membres titulaires

La cotisation peut être rachetée en versant une somme égale
à dix fois le montant de la cotisation annuelle de
la catégorie à laquelle appartient le membre sans pouvoir
excéder 500 francs

Article 7

La qualité de membre à l'Association se perd :

- 1) par la démission
- 2) par la radiation prononcée par un paiement de la cotisation ou pour motifs graves par le conseil d'administration, le membre intéressé ayant été préalablement appelé à fournir ses explications, sauf recours à l'Assemblée Générale

TITRE TROIS

Administration

Article 8

L'Association est administrée par un conseil composé de huit membres élus au scrutin secret, pour trois ans, par l'Assemblée Générale et choisis dans les catégories de membres dont se compose cette Assemblée. Toutefois, le premier conseil sera composé de :

- Madame Lucie Lecœur, sans profession,
- Madame Joseph Lafond, sans profession, demeurant à Rouen, rue d'Arbouville, numéro 5,
- Madame Gaston Lecœur, sans profession, demeurant à Rouen, rue de la Harpe, numéro 164,
- Madame Marie Odéa Delalande, sans profession, demeurant à Rouen, rue Stanislas Gardin, numéro 16
- Monsieur Henri Fère, avocat à la Cour d'Appel, ancien notaire, demeurant à Rouen, rue de la Sasse, numéro 82.
- Monsieur André Néel, docteur en médecine, demeurant à Rouen, rue Pouchet, numéro 25
- Madame Jeanne Lafond, demeurant à Rouen, place de l'Hôtel de Ville, numéro 21

- Monsieur Henri Rogez, avocat à la Cour d'appel, ancien bâtonnier, demeurant à Rouen, rue de Cadix, numéro 30 -

Ce premier conseil restera en fonction jusqu'à l'Assemblée annuelle qui se réunira en 1939 et qui le renouvellera en entier.

À partir de cette époque, le Conseil se renouvellera à l'Assemblée annuelle, par tiers, suivant en ordre de sortie déterminé pour la première fois par tirage au sort, puis d'après l'ancienneté de nomination.

Tout membre sortant est rééligible.

En cas de vacance dans l'intervalle de deux Assemblées générales, le Conseil pourvoit provisoirement au remplacement de l'Assemblée générale, lors de sa plus prochaine réunion, procédant à l'élection définitive.

Les administrateurs ainsi nommés n'exercent leurs fonctions que pendant le temps qui reste à courir de l'exercice de leur prédécesseurs.

Article 9

Chaque année, le Conseil nomme parmi ses membres un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier lesquels sont indéfiniment rééligibles.

Pour la première année, ces fonctions sont exercées, à savoir :

- celle de Président par Madame Adeline Lecœur,
- celle de Vice-président par Madame Jean Lafont,
- celle de Trésorier par Madame Joseph Lafont,
- celle de Secrétaire par Madame Gaston Lecœur,



Les fonctions de membre du Conseil d'administration et de membre du Bureau sont gratuites.

Article 10

Le Conseil se réunit sur la convocation de son Président, ou de la moitié de ses membres, aussi souvent que d'intérêt de l'Association l'exige, et autant que possible tous les mois. La présence de trois des six membres du Conseil d'administration est nécessaire pour la validité de la délibération.

Procès verbal de séance

Les procès-verbaux sont signés par le Président et le secrétaire. Ils sont transcrits sans aucun changement sur un registre coté et paraphé par le Président ou son délégué. Des copies ou extraits sont signés par le Président ou un administrateur.

Article 11

Des auxiliaires non rétribués de l'Association assistent avec voix consultative aux séances de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration.

Article 12

L'Assemblée générale de l'Association comprend tous les membres. Elle se réunit une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'administration ou sur la demande de au quart au moins de ses membres. Son ordre du jour est réglé par le Conseil d'administration. Son bureau est celui du conseil.

Elle entend les rapports sur la gestion du conseil d'administration sur la situation financière et morale de l'Association.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour, et passeit, s'il y a lieu, au renouvellement du conseil d'administration.
Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année à tous les membres de l'association

Article 13

Les dépenses sont ordonnées par le président de l'association et représentées en justice et dans tous les actes de la vie civile par le président ou à son défaut, par un vice-président, ou encore par l'un des membres spécialement désigné à cet effet.
Le représentant de l'association doit jouir des pleins pouvoirs de ses droits civils.

Article 14

Les délibérations du Conseil d'administration relatives aux acquisitions, échanges, aliénations des immeubles, nécessaires au but poursuivi par l'association, constitutions d'hypothèques, sur les dits immeubles, sans excédant neuf années, aliénations de biens situés dans la dotation et emprunts, doivent être soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

TITRE QUATRE

Dotation et ressources annuelles

Article 15

La dotation comprend :

- 1) Les irremuable nécessaires au but poursuivi par l'Association
- 2) Les sommes versés pour le rachat des cotisations,
- 3) de subvention de l'Etat, des départements, des communes et de établissements publics.

TITRE CINQ

Modification des statuts et Dissolution

Article 18 Les statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du Conseil d'administration, ou du dixième des membres dont se compose l'Assemblée générale, lorsque au bureau au moins un mois avant la séance l'Assemblée doit se composer du quart au moins des membres en exercice.

Si cette proposition n'est pas adoptée l'Assemblée est convoquée de nouveau mais à quinze jours au moins d'intervalle, et cette fois elle peut valablement délibérer quelque soit le nombre de membres présents.

Article 19

L'Assemblée générale appelée à se prononcer sur la dissolution de l'Association est convoquée spécialement à cet effet et doit comprendre la moitié plus un des membres en exercice. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée de nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle, et cette fois elle peut valablement délibérer quelque soit le nombre de membres présents.

Dans tous les cas, la dissolution ne peut être votée qu'à la majorité de deux tiers des membres présents.



Article 20

En cas de dissolution, l'assemblée générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de l'association. Elle attribue l'actif net à un ou plusieurs établissements analogues, publics ou reconnus d'utilité publique.

TITRE SIX

Surveillance et Règlement intérieur

Article 21 - Le président doit faire connaître deux fois par an, tous les changements survenus dans l'administration ou la direction de l'association.

Les registres de l'association et ses livres de comptabilité sont présentés sans déplacement sur toute réquisition du Ministre de l'Intérieur ou du Préfet, à ses soins ou à leurs délégués, ou à tout fonctionnaires accrédités par eux.

Fait à Paris, le 26 Avril 1936

M. L...

Direction à la Préfecture de 27.216
Nouveau sous n° 14802 - 1.07.36
Journal officiel 7.5.1936 pag 10

5. La Charte de 1990

Depuis sa fondation, en 1931,

La raison d'être de L'Association Les Nids demeure : accueillir des enfants confiés par les Autorités Administratives et Judiciaires.

L'Association Les Nids reste fidèle aux exigences, exprimées en 1958 par sa fondatrice, Mademoiselle Madeleine LECOEUR, et ses collaboratrices :

- > Accueillir, **sans les séparer**, frères et sœurs de tous âges, en **étroite collaboration** avec les **Autorités de tutelles** et les **Familles** des enfants, ou **ce qu'il en reste** ;
- > Aider, ainsi, les Familles elles-mêmes à surmonter leurs difficultés ;
- > Aider surtout les enfants à assumer leur situation familiale et personnelle.

Les Nids affirment que chaque enfant a droit au respect de ce qu'il est que son placement n'est qu'un passage.

La complémentarité possible entre les différents Etablissements et le Service de Placements Familiaux permet de répondre aux situations diverses dans le cadre de notre Mission.

La réussite de l'éducation de l'enfant est l'œuvre de tous : Administrateurs, Directeurs, Educateurs, Assistantes Maternelles, Personnels Médical, Paramédical, Administratifs et des Services.

Chacun joue un rôle important dans le développement de sa personnalité ; ce qui implique nécessairement l'engagement de tous à mettre en œuvre, en équipe, des principes d'action :

- > **Préparer** l'accueil de l'enfant en lui faisant une place ;
- > **Lui permettre de trouver SA place** ;
- > Etablir une **relation structurante** ;
- > Etre à **l'écoute de son questionnement et l'accompagner progressivement** dans la **réappropriation de son histoire** ;

- > **Favoriser** les **occasions** de s'exercer à **l'autonomie** et à la **responsabilité** ;
- > L'aider à **organiser** et **entretenir son réseau relationnel** ;
- > Veiller à **instaurer un climat** favorable à l'éclosion des **potentialités physiques et culturelles** des enfants ;
- > Assurer une **guidance scolaire** ;
- > **Faire naître** et **développer** le **respect de soi et d'autrui** ;
- > **Associer** les **Familles** à l'éducation de leurs enfants **sous le contrôle – et en liaison avec** – des **Autorités Judiciaires et Administratives** ;
- > Savoir **se remettre en cause**, dans sa pratique, et **s'imposer** une **actualisation** de ses **connaissances par une formation continue et son ouverture au Monde.**

6. Les Nids en 2011

Données chiffrées par mission

> La protection de l'enfance

- **711 enfants et adolescents ont été accueillis** au sein des différentes structures de placement (9 maisons d'enfants MECS, 3 lieux de vie, 80 familles d'accueil), au titre d'une mesure de placement administratif ou judiciaire ;
- **4455 enfants et adolescents ont été suivis** par des interventions effectuées directement au domicile familial (3 établissements de Milieu Ouvert), au titre d'une mesure de suivi préventif administratif d'Accompagnement Educatif à Domicile (AED) contractualisée avec les parents ou judiciaire d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO), ce qui représente 2880 familles accompagnées.

> Les lieux de médiation et d'écoute

- **12 auditions de l'enfant** réalisées par les deux espaces audition de l'enfant afin de l'aider à être entendu dans le cadre d'une procédure judiciaire le concernant ;
- **135 entretiens de médiation familiale** menés par le service de médiation familiale afin d'aider des parents séparés et en conflit, à renouer le dialogue dans l'intérêt de l'enfant ;
- **525 visites organisées** au sein des trois Lieux Rencontre ce qui permet à des enfants qui n'ont plus accès à un membre de leur famille de conserver ou de rétablir des liens avec lui ;
- **191 familles soutenues** par l'Espace Parents dont le rôle est d'aider des parents qui souhaitent bénéficier gratuitement de conseils de professionnels sur l'éducation de leurs enfants.

> L'éducation en institut spécialisé

- **90 enfants et adolescents accueillis** dans les deux Instituts Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) ;
- **38 enfants et adolescents suivis** par les deux Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD).

7. Lexique

AEMO	Action éducative en milieu ouvert
ARS	Agence régionale de santé
ASE	Aide sociale à l'enfance
ASEF	Action sociale éducative des familles
CEF	Centre éducatif fermé
CHRS	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
EPM	Etablissement pénitentiaire pour mineurs
ITEP	Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique
MDPH	Maison départementale de la personne handicapée
MECS	Maison d'enfants à caractère social
MVE	Mouvement pour les villages d'enfants
ONM	Œuvre normande des mères
PJJ	Protection judiciaire de la jeunesse
PMI	Protection maternelle et infantile
SEP	Service d'éducation et de prévention
SESSAD	Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile
UER	Unité éducative renforcée
UNASEA	Union nationale des associations de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence

8. Bibliographie

- > Archives de l'Association Les Nids
- > Cahiers de Mlle LECOEUR
- > Collections des revues publiées par l'Association :
 - Actes
 - La Lettre
- > Le docteur Maurice TAMBAREAU (Dr K. FELTGEN)
- > Plaquette du soixantenaire des Nids
- > Feuilles au vent (recueil de poésies de Mlle LECOEUR)



Mes vifs remerciements aux professionnels des Nids qui ont accepté de me consacrer un peu de leur temps afin d'éclairer mes ignorances.

Mention spéciale pour Madame Parain et ses compétences concernant la mise en page.

G. L.



Association
Reconnue d'utilité publique